Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 33 SAINT-BONIFACE JEUDI 6 DÉCEMBRE 1979

Brémault, Patenaude et Kolt, vainqueurs au Festival de Granby

Le Manitoba français a très bien fait en fin de semaine dernière au grand gala des finalistes du festival de la chanson de Granby, au Québec, remportant deux des trois grands prix et se méritant une deuxième place.

Les heureux gagnants franco-manitobains qui se sont mérités ces honneurs sont: Nicole Brémault, 25 ans, originaire de Sainte-Agathe, lauréate de la première position dans la catégorie "Interprète"; Marie Patenaude, 21 ans, de Winnipeg, qui s'est classée immédiatement derrière Mlle Brémault pour avoir interprété la "chanson inédite" gagnante, écrite et composée par Mark Kolt, (20 ans) de Saint-Boniface, intitulée "Quand vient le printemps".

Pour les trois, il s'agit d'une grande victoire qui les avait fait passer par divers paliers de compétition du Festival de Granby depuis plusieurs mois. En fin de semaine dernière, à Granby, se rencontraient les 8 finalistes choisis antérieurement parmi 225 participants à cet important concours de la chanson française au Canada.



Nicole Brémault, lauréate dans la catégorie "Interprète". Marie Patenaude: elle s'est classée 2e dans la même catégorie.

Lourdes, aujourd'hui

Après Saint-Lazare voilà quelques semaines, LA LIBERTÉ s'est rendue dans un autre village bien francophone, celui de Notre-Dame-de-Lourdes, situé à 130 km à l'ouest de Winnipeg, dans cette région que l'on a appelée "la Montagne". Par bien de ses aspects, le village ne se distingue pas d'autres centres ruraux. Mais il a su développer quelques côtés qui n'appartiennent qu'à lui. Et pas uniquement une double rangée de sapins qui borde la rue principale... comme nous l'apprend le journaliste Bernard BOCQUEL dans le premier texte de sa série de deux reportages.



Bientôt l'église du village, bénie en 1898, dominera le village. En effet, l'élévateur à grain va être démoli, la voie ferrée, qui permettait au train de venir de Cardinal en marche arrière, ayant été abandonnée.

Au sommaire

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ publie cette semaine les autres lettres des lecteurs qui sont parvenues au journal à la suite de la publication de l'article "Les vaisseaux brûlés?"

Fin de semaine des jeunes

En fin de semaine dernière à Sainte-Anne-des-Chênes s'est déroulée une activité culturelle de grande envergure pour les jeunes membres du Conseil jeunesse provincial. Louis Kirouac, le directeur du C.J.P. en a croqué de bonnes photos, et Paulette Nadeau, une employée de l'organisme, en a rédigé un court compte-rendu.

Éditorial

Deux sujets font l'objet de notre page éditoriale cette semaine: "L'annuaire des organismes et commerçants francophones du Manitoba", et un "rappel du sens du coup de pouce" à **LA LIBERTÉ**, émis dans le contexte des besoins exprimés par nos lecteurs.

Un numéro à retenir : 237-8680

• Des détails à la dernière page du journal...

Éditorial

Un apport important à la communauté

La maison de publicité manitobaine "Avant Garde" a couronné ses efforts de plusieurs mois de travail en publiant, la semaine dernière, son "Annuaire 80", cet annuaire des organismes et commerçants francophones du Manitoba que la dernière livraison de **LA LIBERTÉ** a apporté à ses 12,000 abonnés de la province.

C'est la première fois qu'un véritable annuaire commercial est destiné à tous les francophones du Manitoba pour qu'ils puissent y retrouver la plus vaste gamme de services accessibles dans leur langue. Il y avait eu, bien sûr, un effort antérieur de ce côté, avec le "bottin des commerçants" de la Société franco-manitobaine. Mais pour des raisons évidentes de comparaison, ce dernier n'aura plus guère sa raison d'être maintenant, tellement l'annuaire de la maison "Avant-garde" le déclasse, tant par sa qualité graphique que par sa formule commerciale de loin plus raffinée.

Cependant quelques lacunes sont à signaler dans la première édition de l'"Annuaire". De celles-là, il y en a une plus évidente que les autres: à la page 5 de l'Annuaire 80, on présente ce qu'on appelle des "Services commerciaux", alors qu'à la page 11, on annonce les "Services communautaires". Le lecteur notera cette inversion qui saute aux yeux.

Il y a d'autres erreurs à relever: sous la rubrique des divisions scolaires, en pages 6 et 7, on a omis de mentionner la plus grosse division, celle de Winnipeg. Même chose sous la rubrique des "Festivals et carnavals", page 7, dans laquelle on a oublié de mentionner les festivals des "folies-grenouilles" de Saint-Pierre-Jolys et des "Jours Chemin Dawson" de Sainte-Anne-des-Chênes.

D'autres absences se remarquent encore, si l'on essaie de retrouver, par exemple, le numéro de téléphone de son député. On a aussi signalé que certains comités culturels avaient été omis des pages de ce premier "Annuaire".

Heureusement, l'éditeur a songé, en page 58, à demander aux utilisateurs de lui faire des commentaires et des suggestions au sujet de produit. Il est à souhaiter que ceux-ci seront nombreux à le faire, ne serait-ce que pour donner un apport à cet outil - déjà essentiel - que la communauté francophone de la province est très certainement heureuse d'accueillir.

Un rappel du sens du "Coup de pouce"

Samedi 8 décembre, **CKSB** et **LA LIBERTÉ** vont vivre une première expérience commune dans le genre avec la mise en ondes de l'émission spéciale "Discothèque ouverte"/"Coup de pouce", entre 11h et 16h.

Rappelons ici les objectifs primaire et secondaire de la participation financière à ce "Coup de pouce": c'est d'abord de permettre aux lecteurs, par un abonnement de soutien volontaire, de participer directement au financement du journal, et de sanctionner la qualité du produit qu'ils reçoivent gratuitement à toutes les semaines.

Deuxièmement, disposant de plus de fonds, le journal pourra compter sur des ressources plus nombreuses en termes, entre autres, de collaborateurs. Aussi, que le "Coup de pouce" de samedi coïncide avec la publication du questionnaire sur les besoins des lecteurs (publié la semaine dernière), de même qu'avec cette avalanche de "lettres à **LA LIBERTÉ**" reçues dernièrement, permettra de déterminer dans les semaines et les mois à venir les directions à prendre, telle l'apparition souhaitée par de nombreux groupes de chroniques qui viendraient mieux remplir les besoins exprimés par nos lecteurs.

Pour donner, enfin, un journal qui offrirait plus de raisons de lire et de vivre en français au Manitoba.

André-Yves ROMPRÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

"Chrétiens avant d'être francophones"

Monsieur le rédacteur,

Dans votre éditorial du 22 novembre vous admettez qu'il existe "des sentiments négatifs" chez plusieurs Franco-Manitobains. Vous reconnaissez que la "crédibilité" des organisations compromet leur avenir. Le journal **LA LIBERTÉ** a eu le malheur aussi de "s'aliéner une partie de la population". Mais vous ne semblez pas en être inquiet. L'unité des Franco-Manitobains ne vous intéresse pas?

Aurez-vous la sagesse et la bonne grâce de vous excuser auprès de vos lecteurs chrétiens-catholiques pour l'affront que vous leur avez fait en publiant l'article "Les vaisseaux brûlés?" d'H. Fesquet et que vous présentiez comme une "analyse particulièrement intéressante"? Si l'honnêteté ou la décence intellectuelle vous répugne, faites excuses au moins pour ne pas vous aliéner davantage la majorité de vos lecteurs qui sont chrétiens avant d'être francophones.

L'orgueil des journalistes! Cette race noble se croit avoir tous les droits, et même le dégoût et l'indignation des lecteurs les flattent et les honorent!

Je ne doute pas que si **LA LIBERTÉ** continue à poursuivre tous les "coqs" de la province et à mépriser la culture judéo-chrétienne de ses lecteurs les plus nombreux, vous finirez par vous aliéner même vos lecteurs patients et incorrigibles qui donnent généreusement au "Coup de pouce", et qui se font une gloire de vous féliciter pour "tout ce que vous essayez de faire" dans notre communauté francophone.

On ne peut plus sincère,

R. Prescott, ptre
Lorette, Manitoba
le 26 novembre 1979

"Que pourrais-je ajouter de plus?"

Monsieur le rédacteur,

L'opinion d'un journaliste du "*Monde*" m'intéresse tout au moins autant que celle de l'armée de zouaves pontificaux qui vous assaille. Que pourrais-je ajouter de plus à la très éloquente lettre de M. André Detrembleur?

Veuillez accepter, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

R. Raymond
Winnipeg, Manitoba
le 1er décembre 1979

"Pourtant, il existe tant de belles choses qui sont écrites"

Cher M. Rompré,

Malheureusement, ce ne sont pas des mots de louanges que j'ai à vous offrir comme rédacteur, au journal **LA LIBERTÉ** du 15 novembre, écrit se reportant au Pape.

Pourtant, il existe tant de belles choses qui sont écrites. Telles l'encyclique "Redemptor Hominis" ou les mercredis du Pape. Pourquoi fallait-il qu'on emprunte un écrit d'un fauteur de troubles du journal "*Le Monde*"?

Il serait tant apprécié de connaître Jean-Paul II sous le visage du Fils de Prédilection de Marie, ne croyez-vous pas?

Sincèrement,

Emma Vermette (Milice de J.C.)
Aubigny, Manitoba
le 28 novembre 1979

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste: Bernard Bocquel
Collaborateur: Raymond Hébert
Publicitaire: Claude Gagné
Composition typographique: Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Augusta Davidson
Montage: Gérard Gagné
Secrétariat: Odette Guyot, Huguette Suchy

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Les réactions à l'article "Les vaisseaux brûlés?"

Lettres à LA LIBERTÉ

"Le Pape suit les enseignements"

M. le rédacteur,

J'ai lu aussi cet article, "Les vaisseaux brûlés?" par Henri Fesquet.

J'ai été peinée de lire cet article contre les enseignements du pape, chef de l'église catholique, lui (qui comme d'autres qui vous ont écrit), suit l'enseignements de Dieu et de son Fils fait homme et chef invisible de l'église.

Dans ma bible anglaise, je lis: "Thou shalt not commit adultery".

Dans une autre partie, je lis: Leviticus: Chapter 18 verse 22: "Thou shalt not lie with mankind as with womankind, because it is an abomination".

C'est pour cela que de tous temps les papes ont toujours condamné les relations sexuelles avant le mariage et d'autres relations sexuelles.

Le pape suit seulement les enseignements de la Bible. Les papes ne peuvent pas changer les commandements de Dieu pour plaire au monde.

Mme Kyle
La Broquerie, Manitoba

le 2 décembre 1979

"C'est honteux"

Cher M. le rédacteur,

C'est en réponse à l'article "Les vaisseaux brûlés?" que je viens vous écrire.

J'ai été bien déçu de cet article contestant le Saint-Père. Ça me fait de la peine que des catholiques osent dire de pareilles choses sur leur "Papa" spirituel! C'est honteux!!!

Espérons que les enfants prodigues qui parlent contre le Saint-Père reviennent bientôt "au bercail de l'église catholique, gardienne de la Vérité"!

Sincèrement

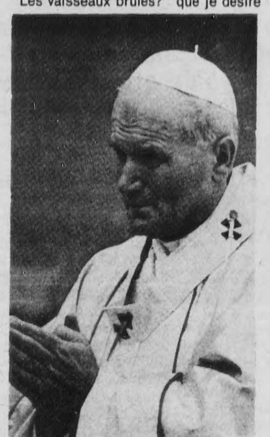
Léon Palud, m.j.c.
Aubigny, Manitoba

le 29 novembre 1979

"Une infamie d'avoir présenté ce point de vue étranger"

Cher M. le rédacteur,

C'est en protestant contre l'article "Les vaisseaux brûlés?" que je désire exprimer mon opinion.....



C'est une infamie d'avoir présenté ce point de vue étranger dans **LA LIBERTÉ**. Je trouve honteux que vous ayez démontré un tel manque de jugement, abaissant ainsi le successeur de Pierre alors que vous auriez pu choisir un autre article démontrant sa droiture et sa fermeté!

Gare à vous qui dans le monde abaissez le Saint-Père car vous êtes les démolisseurs. "L'Homme mauvais tue le mal de son mauvais coeur, car c'est de la surabondance du coeur que parle sa bouche". *Luc 6:45*

Oui l'ombre de Luther rôde autour du Vatican et cette ombre, c'est vous tous qui tout en ayant une façade fidèle à l'église la trahissez comme Judas fit de son maître.

Allons protégeons notre Saint-Père!

Merci.

Entièrement vôtre,

Rose-Marie Palud
Milice de Jésus-Christ
Aubigny, Manitoba

le 23 novembre 1979

"Quelle confusion!"

Cher M. Rompré,

Voici encore quelques commentaires au sujet de l'article intitulé "Les vaisseaux brûlés?" emprunté du journal "*Le Monde*".

Pourquoi faut-il que notre journal catholique et français du Manitoba emprunte pour répandre des opinions confuses comme celles d'Henri Fesquet?

Il est peut-être bon, en un sens, de tirer au clair ces critiques pour les déraciner et les rendre nulles. Il faut parfois ouvrir un bobo infecté, pour en faire couler tout le pus avant d'appliquer le médicament.

M. Fesquet parle de "l'homme moderne et ses conquêtes" - parlons-en! D'abord les méthodes de contraception - où mènent-elles l'humanité?

Combien de jeunes filles se servent de ces moyens pour entretenir des relations sexuelles avec des mâles qui ne cherchent que leur plaisir, et qui demain, se le procureront avec une autre?

Lorsque ces jeunes filles auront trouvé celui qui les aimera vraiment, d'un amour capable de se compromettre pour la vie; elles voudront alors des enfants qui seraient le fruit de ce grand amour. Hélas, l'usage de contraceptifs ou les avortements répétés les empêchera de concevoir ou de rendre à terme l'enfant tant désiré. Elles pourons toujours se faire faire un "Test tube baby" pour se servir encore des "conquêtes de l'homme moderne".

Quelle confusion!

L'homme a été créé pour être heureux; mais le temps passe et il cherche toujours en faisant des "conquêtes" mais le monde est toujours malade. L'humanité commet le suicide par son égoïsme qui cause les guerres et les famines, ainsi que les avortements. En voulant laisser libre cours aux plaisirs charnels, les humains en viennent à croire que l'avortement est pas de détruire la vie.

Les vaisseaux brûlés? Quels vaisseaux?

Les commandements de Dieu sont toujours les mêmes: "Tu ne tueras pas" - "Tu ne commettras pas l'adultère" - "Tu ne seras pas impur".

Les vrais "chrétiens qui connaissent le poids et la chaleur du sang et de la chair". (pour emprunter l'expression d'Henri Fesquet) ont aussi des "idées personnelles" - Je veux dire ceux qui ont appris le contrôle de leur sens et qui s'orientent sur la vérité, sont heureux de constater que le représentant du Christ en ce temps moderne peut se tenir debout, malgré les critiques brûlantes et montrer encore fermement où est le chemin du bonheur. L'histoire se répète.

"La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point comprise" - "Le Christ est venu sur la terre pour éclairer les hommes - et les hommes l'ont crucifié".

Jean-Paul II avertit le monde et le monde ne comprend pas? Alors qui brûlent ses vaisseaux? Les habitants corrompus de Sadome et Gomorrhe ont causé leur propre destruction. Lorsque l'humanité transgresse les commandements de Dieu, elle se détruit elle même - Elle "brûle ses vaisseaux".

Le pape nous rappelle les commandements, mais "*Le Monde*" n'en veut rien entendre. "L'homme moderne" a trouvé un moyen de se justifier en "boycottant" les lois de Dieu. Attention!

Il y a deux milles ans que l'église navigue sur la mer des temps et son chef n'a jamais perdu le nord. Elle est toujours tournée vers le bon port. Quand ce vaisseau brûlera, ce sera la fin du monde que l'humanité aura déclenché. Le feu aura été allumé une fois de trop.

Sincèrement,

Yvonne Lagassé
Sainte-Anne, Manitoba

le 26 novembre 1979

"Qu'Il le soit longtemps!"

M. le rédacteur
"LA LIBERTÉ"
Cher Monsieur,

Des voix plus autorisées que la nôtre, vous ont donné leur appréciation, à propos de l'article, publié par le journal "*Le Monde*".

Vous appelez le Saint Père "la nouvelle vedette", alors que jusqu'ici vous étiez bien silencieux à son égard.

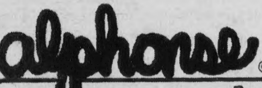
La publication par "**LA LIBERTÉ**" ne fait pas honneur à votre journal et n'encouragera pas à s'y abonner.

Le pape a reçu son mandat du Christ et doit à la chrétienté, la vérité enseignée par Lui. Le Pape Jean Paul II, comme ses prédécesseurs, fait son devoir, sans s'occuper des critiques. Il sait que, comme son Maître, il sera moqué, méprisé, blessé.

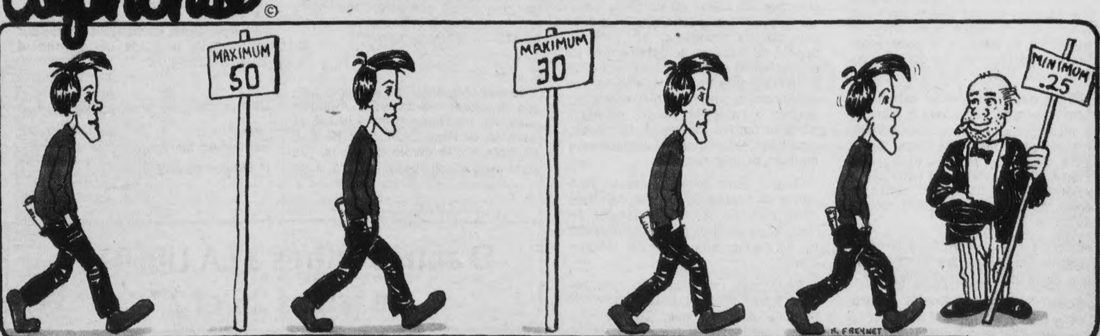
Puisqu'il est la "nouvelle vedette", espérons qu'il le soit longtemps et que chacun l'imite.

C. Gérardy
SAINT Labre, Manitoba

le 26 novembre 1979



par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Réflexions sur le départ du recteur Cloutier



La démission subite du recteur Roland Cloutier révèle que le Collège universitaire de Saint-Boniface est une institution troublée, et que plusieurs causes sont à la source de ce malaise.

C'est à l'occasion d'une conférence de presse convoquée à la hâte le 27 novembre dernier que la démission du recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, M. Roland Cloutier, était annoncée.

La carrière tumultueuse de M. Cloutier depuis son arrivée dans notre milieu comme recteur en 1975 témoigne éloquemment de la difficulté d'occuper un poste important dans notre communauté. Pour nous avoir donné une partie de sa vie, il faut le remercier chaleureusement.

Car le Collège est une institution troublée depuis plusieurs années maintenant, au moins depuis l'année académique 1974-1975 (donc avant l'arrivée de M. Cloutier), année qui se clôtura avec le congédiement des professeurs Giesewicz et Allard. Cet événement marqua profondément à la fois le corps professoral et l'administration, puisqu'il étala au grand jour les divisions profondes qui existent parmi les professeurs, entre les professeurs et l'administration, et entre les différentes factions du conseil d'administration. M. Cloutier, n'ayant pas réussi à changer cette dynamique destructrice, en fut finalement la victime.

Plusieurs causes de divisions

Quelles sont les causes de ces divisions? Mes stages comme employé de cette institution (1975-76) et ensuite comme invité permanent au Conseil d'administration (1976-78) m'ont permis de mettre le doigt sur plusieurs d'entre elles; il n'y en a pas une qui sera facile à éliminer.

Il y a d'abord le fait que le Conseil d'administration, comme il se doit, est composé de représentants de tous les organismes majeurs de notre communauté. Cela veut dire par contre que les conflits qui peuvent sévir, à n'importe quel moment donné, entre eux, ou même à l'intérieur de certains d'entre eux, sont transportés au Conseil et viennent colorer les décisions prises par le Conseil, indépendamment de ce qui pourrait objectivement constituer les meilleures décisions en termes des intérêts mêmes du Collège.

Le Conseil est également l'endroit où se jouent les jeux de pouvoir entre le leadership de la communauté, ou entre ceux qui se perçoivent comme ayant le leadership de la communauté. Tout cela est évidemment contre-productif en termes d'une administration saine de l'institution comme telle; il est difficile par contre de voir comment cela pourrait être autrement, puisque la petite politique joue toujours dans l'administration d'institutions importantes. Le plus que l'on puisse espérer, c'est que de temps à autre les membres du Conseil oublient les conflits externes du moment et pensent en termes des intérêts du Collège.

Les Franco-Manitobains et les "étrangers"

Il y a une seconde source de tiraillements constants au Collège: c'est la distinction, avouée ou non, entre les professeurs franco-manitobains et les professeurs "étrangers", car chacun de ces groupes a des caractéristiques particulières. Les "étrangers", presque sans exception, sont hautement qualifiés du point de vue académique; la très grande majorité d'entre eux détiennent le doctorat complété. Les Franco-Manitobains, par contre, n'ont généralement que leur maîtrise. (Il y a, maintenant, une exception notable à cette règle: Sr Annette St-Pierre, dont les succès académiques furent rapportés dans **LA LIBERTÉ** récemment).

Dans un domaine extrêmement compétitif, celui de la vie académique, et dans le contexte actuel de la contraction générale de la masse étudiante à travers le pays, ce qui mène à la contraction du corps professoral, il est normal que les professeurs de notre milieu se sentent quelque peu menacés par ces gens de l'extérieur qui sont généralement mieux qualifiés qu'eux. Par contre, les professeurs de l'extérieur jalousent aux "Manitobains" leurs relations avec l'administration, ce qui, de leur point de vue, tend à "brouiller les cartes", à mener à des jeux d'influence constants qui ne sont pas axés sur les intérêts purement académiques de l'institution.

Enfin, et c'est peut-être l'élément le plus important, il y a la question de confiance. Pour que cette institution, somme toute très petite, puisse devenir une institution de grande envergure par la qualité de son enseignement, il faut qu'il y règne une atmosphère de confiance à tous les niveaux. Cette atmosphère se crée dans les plus hautes instances, à savoir entre le Conseil d'administration, le comité exécutif et le recteur; il faut en même temps que le recteur se mérite cette confiance, en prévoyant toujours les crises possibles et en étant manifestement à la hauteur de ses dossiers budgétaires, académiques, de relations communautaires et de personnel. Cela aiderait aussi s'il avait à son tour la pleine confiance de tout son personnel; cela se gagne, certes, mais cela se donne aussi.

Un doctorat est nécessaire

Compte tenu de l'importance du poste, il est à souhaiter que le Conseil d'administration accordera sa pleine attention à la nomination d'un successeur à M. Cloutier et qu'il prendra le temps qu'il faut pour que la personne choisie ait toutes les qualifications nécessaires. Parmi celles-ci se trouvent, il me semble, la détention d'un doctorat dans une discipline académique; des capacités administratives acquises par une expérience pertinente au poste de recteur; et, si possible, une connaissance approfondie des milieux francophones minoritaires.

Si par hasard un oiseau rare de la sorte était déniché, il faudrait en plus que tous les éléments du Collège universitaire assument leur responsabilité collective en donnant le meilleur d'eux-mêmes afin que cette institution gagne enfin la réputation d'excellence académique qui lui a échappée jusqu'à maintenant.

Lettres à LA LIBERTÉ

"L'esprit mondain s'infiltre par les médias"

M. le rédacteur,

Je goûte savoureusement les articles de votre journal depuis au-delà de 40 ans par l'entremise d'amis qui me le passent, et je fut stupéfié, en voyant le portrait de sa Sainteté le pape Jean-Paul II avec tel titre "La dernière vedette".

Est-ce que notre journal catholique et français nous dirige vers le manque de respect à l'autorité ecclésiastique, et successeur de Saint-Pierre, à qui Notre Seigneur Jésus-Christ a dit "Pierre, tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle".

Et nous avons le front, la témérité d'appeler le représentant de Jésus sur terre, de ce titre "La dernière vedette"?

Aussi l'on nous présente l'article "Les vaisseaux brûlés?" avec cette remarque: "Le journaliste Henri Fesquet, du *Monde*, en a présenté une analyse particulièrement intéressante". Vous nous laissez sous l'impression que vous êtes du camp de ceux qui ne veulent que satisfaire leurs propres plaisirs mondains, leur propres penchants mauvais, au détriment de la loi de Dieu et même de la loi naturelle. Donc. l'autorité du chef de l'église est questionnée; puis l'affaiblissement du respect à l'autorité; l'esprit mondain s'infiltre par les médias de la presse, résultats: enfants rebelles, jeunesse confuse, prisons remplies.

Quand donc nos journaux, nos radios et postes de télévisions, viendront affermir le commandement de Dieu "Père et Mère (autorité sur terre) tu honoreras afin de vivre longuement?"

Donc, ces retraites, ces groupements qui s'élèvent pour ramener le "peuple" à Dieu tel que: "Tu veux faire une expérience de foi", recherche d'une maturité chrétienne", comme nous le présente "Perspectives, église de Saint-Boniface" ne deviennent que des risques de confusion pour notre jeunesse. Que faut-il croire, "**LA LIBERTÉ**" où le "Perspectives"?

Je suis convaincu que les papes passés suivaient les conseils évangéliques, les traditions comme le fait sa Sainteté le Pape Jean Paul II; et il s'appuie sur la parole de Jésus, "Je serai avec elle (l'église) jusqu'à la fin des temps".

J'espère que dorénavant votre journal ne sera pas l'instrument qui faussera les esprits recherchant la vérité; mais plutôt un instrument basé sur la foi, sera le guide qui secondera l'église catholique.

De mes meilleurs sentiments en Jésus,

Jean Allard
Saint-Malo, Manitoba
le 26 novembre 1979

D'autres lettres à LA LIBERTÉ en pages 26 et 27

"Loterie 1500" - pour l'autofinancement

UNE 2e SÉRIE POUR LA F.A.D.O.M.

Les dirigeants de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba (F.A.D.O.M.) ont lancé, la semaine dernière, la deuxième série de la Loterie 1500, destinée à assurer l'autofinancement de cet organisme qui regroupe 26 clubs et représente 1500 membres. Après le demi-succès de la première série et des demandes de subventions qui ne donnent aucun résultat, la réussite de l'opération paraît impérative pour l'avenir de l'organisation.

par Bernard BOCQUEL

De fait, M. Pierre Meunier, le coordonnateur, est catégorique: "Le choix qui nous est offert est très clair. Ou la série 02 de la Loterie 1500 s'avère un succès, ou la F.A.D.O.M. devra changer certains de ses objectifs". La traduction du mot "succès" semble simple. Cette fois, il faudra que la deuxième série de la Loterie 1500 rapporte bien $25,000 à la Fédération. Et non pas seulement $9,000, comme la première série. En effet, pour de multiples raisons, il n'y a eu que 875 billets vendus (sur 1500).

La F.A.D.O.M. est condamnée à réussir son projet d'autofinancement, qu'elle a d'ailleurs toujours considéré comme l'une de ses priorités depuis sa fondation, voilà environ deux ans. Car la Fédération de l'âge d'or ne pourra plus compter sur des subventions émanant du Secrétariat d'État, qui considère que les personnes de l'âge d'or relèvent du ministère de la Santé et du Bien-Être social. D'autre part, la Société franco-manitobaine qui avait accepté de payer, sous forme de prêts, le salaire du coordonnateur de décembre 1978 à novembre 1979, n'est plus disposée qu'à avancer $520 pour quatre mois de loyer.

Une telle situation fait dire à M. Louis Hince, le président de la F.A.D.O.M.: "À l'heure actuelle, nous sommes à nous demander pourquoi une clientèle si importante et si nombreuse se voit presque ignorée par les agences gouvernementales et un organisme qui autrefois assumait ses responsabilités". Et sa conclusion: "La Fédération de l'âge d'or devra à l'avenir s'occuper de ses propres besoins si elle veut survivre".

Concrètement, pour survivre, ou plus exactement pour mener à bien un certain nombre d'objectifs, la F.A.D.O.M., souligne Pierre Meunier, doit disposer de $36,000 pour une année. Si la série 02 de la Loterie 1500 permet effectivement d'engranger $25,000, il existe de fortes chances pour que les responsables, encouragés par cette réussite, lancent alors, vers le mois d'avril, la série 03 de la Loterie 1500. D'ici cette hypothétique - et heureuse - conclusion, le coordonnateur de la F.A.D.O.M. devra vraisemblablement continuer à dépenser une grande partie de son temps à s'occuper de questions financières...



Lors de la conférence de presse organisée par la F.A.D.O.M. On reconnaît de gauche à droite: Cécile Préfontaine, de Lorette; Pierre Meunier, le coordonnateur, Thérèse Girardin, la trésorière de la Fédération, Louis Hince, le président de la F.A.D.O.M. et Alice Labelle, la présidente du club Eclipse 79.

Concerts de Noël à travers les villages

Une série de concerts de Noël se dérouleront prochainement. Tout d'abord le 12 décembre à l'école élémentaire de Saint-Pierre; le 16 à 14h à la salle de curling à Otterburne; toujours le 16, mais à l'école intermédiaire de Saint-Malo (14h); le 17 décembre, à 19h30, à l'Institut collégial de Saint-Pierre, à La Broquerie le 16 à 14h à l'école Saint-Joachim et à Sainte-Rose-du-Lac à l'école secondaire, à partir de 20h.

Les donateurs au "Coup de pouce"

L. Desaulniers, Saint-Boniface
Mlle Anne-Marie Quenelle, Hartney
C. Gérardy, Saint-Labre
Marcel Tranq, Virden
Gaétane M. Larocque, Winnipeg
Mme Louisa Delorme, Saint-Adolphe
Jos. E. Laramée, Saint-Vital
Ginia Ostrowski, Saint-Boniface
Marcel Champagne, Mississauga, Ontario
Jean Joyal, Saint-Malo
M. & Mme Léo Nadeau, Saint-Boniface
M. Emile Roy, Saint-Boniface
Georgette Wanlin, Saint-Boniface
M. & Mme Emmanuel Maguet, Saint-Boniface
Anonyme, Saint-Boniface
Mme Y. Paquin, Saint-Boniface
J.S. Théberge, Sainte-Anne-des-Chênes
Florent & Céline Beaudette
Saint-Jean-Baptiste
Mme M. Bourget, Saint-Boniface
Bernard Martel, Saint-Léon
Marie Henriette Pambrun, Saint-Boniface
J.P.R. (Ron) Comeault, Pointe Gatineau, Qué.
Marie-Anne & Rose Philippe, Saint-Claude
Jeanne-Marie Jobin, Saint-Claude
Fernand Gérardy, Saint-Labre
M. Honoré Brûlé, Ile-des-Chênes
Gilbert Robin, Saint-Boniface
Conrad Sicotte, Saint-Boniface
Jacques Comeault, Ile-des-Chênes
Fortunat Magnan, Sainte-Anne-des-Chênes
J.A. Lavergne, Sainte-Anne-des-Chênes
Félix Lévêque, Saint-Boniface
Gilberte Lalonde, Saint-Boniface
Emma Ayotte, Saint-Boniface
Virginie Allard, Winnipeg
Père Martial Caron, Saint-Boniface
Robert Paquette, Saint-Boniface
A.R. Proteau, Saint-Boniface
Donat J. Carrière, Navin, Manitoba
J.R. L'Heureux, Maniwaki, Québec
Gérard Kirouac, La Broquerie
Central Mortgage & Housing Corp., Winnipeg
Lionel Bruneau, Saint-Boniface
Cyprien Godard, Saint-Jean-Baptiste
René Desrosiers, Sainte-Geneviève
Marie T. Tétrault, Saint-Boniface
Laura Vincent, Powerview
W.R. Steur, Winnipeg
Arthur E. Bergeron, Saint-Boniface
Johnny Kenny, Saint-Germain
George Alarie, Saint-Boniface
Oscar Trudeau, Saint-Boniface
Maurice Pujo, Saint-Boniface
Paul Le Morvan, Saint-Boniface
Mme M. Basset, Saint-Boniface
Antonin & Juliette Hébert, Saint-Boniface

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $.......... à titre d'abonnement de soutien au seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba "LA LIBERTÉ"

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Adressez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Fin de semaine culturelle pour les jeunes du C.J.P. à Sainte-Anne

En fin de semaine dernière, à Sainte-Anne-des-Chênes, le Conseil Jeunesse Provincial organisait une fin de semaine culturelle. 80 jeunes de différentes écoles dans le Manitoba y participaient.

Le vendredi soir, après l'inscription, le groupe Soleil a donné des spectacles et la disco-mobile "Soundtrack" de Saint-Boniface à fait danser les jeunes. Samedi pendant la journée, il y a eu des ateliers pour les participants. Ces ateliers comprenaient: des arts ménagers, du théâtre, de la mécanique, de la musique/chanson, de la photographie, de la peinture/dessin, de la danse et du macramé. Il y a eu aussi des jeux après les ateliers. Samedi soir, les Danseurs de la Rivière Rouge et la Famille LaRoche ont diverti les jeunes. Dimanche matin, l'abbé Campeau célébrait la messe.

Tous les jeunes ont eu beaucoup de plaisir pendant les ateliers et les soirées! Ces photos en témoignent bien!

Texte: Paulette NADEAU
Photos: Louis KIROUAC



À l'atelier de musique, les jeunes Paulette Nadeau, Michel Jubinville, Lyne Gagné et Carole Saindon (de dos) s'en sont donné à coeur joie sous l'animation de Gilberte Bohémier.



Durant l'atelier de mécanique, destiné aux jeunes désireux d'apprendre les rudiments du fonctionnement automobile, on reconnait Johanne Therrien, Lionel Piché, et Raymond Préfontaine. L'animateur de cet atelier était Normand Roy.



Les jeunes qui ont assisté à la fin de semaine culturelle ont pu apprendre la technique de la photographie grâce aux conseils donnés par l'animateur Marc Bradet. Cette photo nous montre un groupe de participants à cet atelier: Hélène Arbez, Lorraine Lambert, Liliane Philippe, Gisèle Gautron, Doris Gauthier, Emilie Desrosiers et Thérèse Lambert.



À l'atelier des "arts ménagers", on a retrouvé Angèle Bernardin, Guy Smith (eh oui, le président du C.J.P.), Roland Prairie et Gisèle Desrochers. C'est sous la direction de Lise Freynet du projet "Parlons alimentation" que cet atelier s'est tenu.

Les petites nouvelles

Assemblée générale et soirée amicale

L'Association France-Canada du Manitoba invite le public à sa réunion annuelle qui aura lieu le dimanche 9 décembre 1979, à 19h30 au Gymnase de l'École Noël-Ritchot, 40 avenue de la Digue à Saint-Norbert (derrière l'Hôtel Saint-Norbert).

Au cours de cette réunion, on y fera le bilan de l'année, on y élira le nouvel exécutif, et on entretiendra de nouveaux projets.

Pour animer cette soirée, un court film sur la région de la Loire sera présenté et l'abbé Florent La Bonté évoquera son séjour dans cette région de France pendant la dernière guerre.

Loterie 1500: les 8e et 9e gagnants

La gagnante du 8e tirage de la "Loterie 1500", série 01, est Mme Louise Devigne de Saint-Boniface (billet No. 652).

Quant au 9e tirage de la "Loterie 1500", il a donné comme gagnant M. Tony Hayek, de Winnipeg (billet No. 83).

Gerry & Ziz au Studio 44

Gerry et Ziz seront en spectacle au "Studio 44", anciennement le "Town N' Country", rue Kennedy à Winnipeg, du lundi 10 au samedi 15 décembre à 19h30.

Les meilleures de la semaine!

EN ADOPTANT, OFFICIELLEment et noir sur blanc, des définitions précises des trois types d'écoles (française, anglaise et d'immersion) qu'ils aimeraient voir (et seulement ceux-là), les commissaires de la Seine ont trouvé ainsi le moyen d'aller encore plus loin que la Loi 113, qui parle seulement de programme français, et non d'école. Voilà de quoi donner une belle leçon aux réviseurs de la Loi scolaire, qui sont à l'oeuvre ces derniers temps et qui se font tirer l'oreille pour faire une meilleure place à l'éducation française....

•••

LA NOUVELLE DIRECTION DU Centre culturel franco-manitobain vient de se mériter une place dans nos meilleures de la semaine puisqu'elle vient d'habiller les fenêtres des bureaux de **LA LIBERTÉ** de "superbes" nouveaux rideaux. Pour le bénéfice de nos lecteurs, précisons que depuis la semaine entre Noël et le Jour de l'An de l'année dernière, alors qu'on avait repeint nos bureaux, on nous avait laissés sans rideaux! C'est à la suite de demandes répétées au moins une fois par mois, que la nouvelle direction du Centre culturel, grâce au concours de son bien-aimé conseil d'administration a acquiescé à la demande des employés du journal, aveuglés par le soleil depuis 12 mois! Merci, merci, merci! Nous mourons de reconnaissance.

•••

FIDÈLE À SA TRADITION d'alterner un francophone et un anglophone à sa tête, le Parti Libéral du Canada songerait maintenant à nommer un francophone pour succéder à M. Pierre ELLIOTT Trudeau...

•••



UNE "ÉPICERIE/GROCERY" de bonne réputation, rue de la Cathédrale, offre en prime à ses clients, en cette fin d'année, un calendrier. En fait, elle en offre deux: l'un avec une gravure montrant des petits chiens, et l'autre... (ah! demandez aux frères Sabourin pour le savoir; nous, on n'ose pas!)

•••

La division Seine définit les trois types d'école

La commission scolaire de la Seine mérite qu'on lui tire un coup de chapeau. En effet, il s'agit de la première division scolaire à avoir endossé, le 3 décembre, une politique qui définit noir sur blanc les trois types d'écoles favorisées: française, anglaise et d'immersion. Maintenant, la mise en pratique d'une telle politique à l'échelle de la division va sans doute se heurter, malgré la meilleure volonté des commissaires, à d'épineux problèmes.

par Bernard BOCQUEL

Qu'offre ce document, élaboré par M. Paul Ruest, le directeur général de la Seine? Essentiellement trois définitions, "établies par souci de clarté" a souligné M. Ruest. Ainsi l'école française se présente comme une école où tous les sujets sont enseignés en français, sauf le cours d'anglais. L'administration interne et les communications avec l'extérieur se font en français. Le milieu est propice au développement de la culture canadienne-française et le résultat donne une personne francophone qui vit dans un contexte manitobain, avec une identité culturelle canadienne-française.

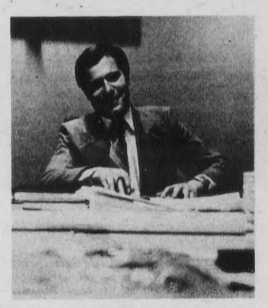
L'école d'immersion offre tous les sujets d'enseignements en français, sauf le cours de "English language arts". L'administration opère en français, mais les communications avec l'extérieur s'effectuent en anglais. Le résultat: des anglophones capables de s'exprimer en français, qui auront développé une attitude positive face à la culture et au fait français au Canada. Quant à la définition de l'école anglaise, inutile de s'étendre. Tous se passe en anglais, sauf le cours de "French".

Opération "chirurgicale"

M. Ruest tient à souligner que le document approuvé par la commission scolaire "n'est pas un plan imposé, mais qu'il a fait l'objet de discussions". Entre autres, le directeur général de la Seine a consulté les représentants dans la division de la *Manitoba Teachers' Society* et des Éducateurs franco-manitobains. Signalons au passage que ces deux organismes ont déjà endossé des définitions (très proches de celles exposées ci-dessus) des écoles française, anglaise et d'immersion.

Pour M. Gérard Archambault, le président de la commission scolaire, le document qui a été adopté par les commissaires de la Seine, ne fait qu'entériner "une politique qui existait déjà". De fait, voilà maintenant deux ans, il a été décidé à Sainte-Anne-des-Chênes la mise sur pied de deux écoles (française et anglaise) à l'intérieur d'un même bâtiment, mais avec des administrations séparées. Une opération "chirurgicale" analogue a aussi été pratiquée à La Broquerie.

Mais il existe, dans la Seine, encore bien d'autres écoles qui ne répondent pas précisément aux définitions énoncées, qui sont des établissements dits "mixtes" parce que justement ils n'offrent pas une situation claire. Ainsi on peut trouver, sous le même toit et la même administration, des programmes de français, d'anglais et d'immersion.



M. Gérard Archambault, président de la commission scolaire de la Seine.

Un idéal à atteindre

Il est clair qu'une telle situation ne peut être transformée, du jour au lendemain, avec un coup de baguette magique, pour qu'il n'existe plus dans la Seine que trois types d'écoles. "Il est impossible d'atteindre cet idéal présentement, explique Gérard Archambault. Pour y arriver, il n'y a qu'une solution: la régionalisation, de manière à ce que les trois types d'écoles soient accessibles à ceux qui le désirent".

Il faut aussi savoir que la régionalisation n'est pas précisément encouragée par le ministère de l'Éducation. On se rappellera en effet qu'au mois de septembre, le ministre de l'Éducation, M. Keith Cosens, a refusé l'autorisation de construire d'école secondaire française à Ile-des-Chênes et une école élémentaire à Lorette.

En attendant, pour prouver qu'ils ne veulent pas se contenter d'approuver officiellement une pratique qui a déjà cours dans leur division, les commissaires ont chargé Paul Ruest d'étudier un plan - à court, moyen et long terme -, établi en fonction des besoins pédagogiques des enfants.

Saint-Léon et son centenaire

Le concert de Noël et les cérémonies de clôture des fêtes du centenaire du village de Saint-Léon se tiendront, au centre récréatif de la place, à compter de 20h le jeudi 20 décembre.

L'Association des surintendants et l'éducation française

En évoquant la décision des commissaires de la Seine d'adopter des définitions claires des écoles française, anglaise et d'immersion, il est intéressant de noter que la "Manitoba Association of School Superintendents" a, elle aussi, après d'autres organisations qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation, adoptée récemment un énoncé de politique concernant l'éducation française.

Ainsi l'Association reconnaît le droit aux parents d'élever leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et donne une description des écoles françaises, d'immersion et du programme "Core french". Des définitions largement similaires à celles évoquées dans l'article ci-dessus. L'énoncé de politique avait été adopté à l'unanimité lors de la réunion générale de l'organisme le 12 octobre dernier. Il avait été présenté par Henri Bouvier, le directeur général de la Montagne et appuyé par Paul Ruest, le directeur général de la Seine.

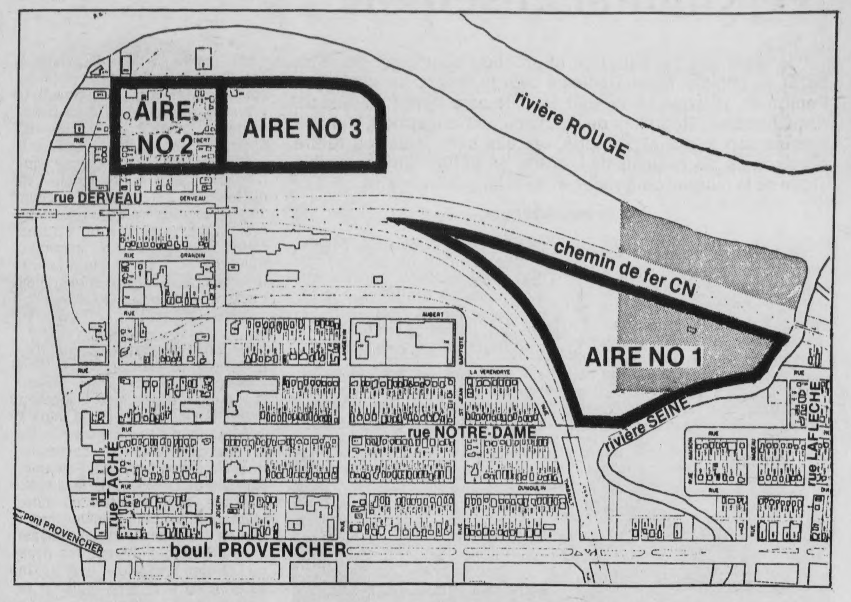
Les changements proposés dans le quartier nord de Saint-Boniface

Le Comité des résidants du quartier nord de Saint-Boniface, la Société historique de Saint-Boniface, la Société franco-manitobaine, *Concerned Citizens of Winnipeg* et M. Georges Forest ont tenu, le mardi 4 décembre, une conférence de presse pour faire entendre certaines demandes concernant le rezonage de trois endroits situés au nord du boulevard Provencher.

Ainsi les différents groupes demandent que l'aire numéro 1 (voir le plan ci-dessus) soit désignée "parc" et non plus "zone résidentielle" et que l'aire numéro 2 soit classée "résidentielle" et non plus "parc"; que l'aire numéro 3, enregistrée comme "parc", devienne une zone "résidentielle".

Les responsables de ces propositions n'ont pas encore fait part à la presse des chiffres qu'ils soumettront, le lundi 10 décembre, au comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital, pour appuyer leur demande de rezonage. Toutefois, les raisons invoquées sont connues.

Il s'agit, fondamentalement, de transformer le nord de Saint-Boniface en un quartier à vocation essentiellement résidentielle. Depuis 1961, la population du quartier a diminué de 21 pour cent, et les responsables du comité des résidants du nord de Saint-Boniface veulent renverser la tendance. Dans ce sens, il faut pouvoir créer de nouvelles zones résidentielles.



Pour ce faire, il considèrent que le plan qu'ils viennent de soumettre peut satisfaire toutes les parties concernées par les changements suggérés. Ainsi en désignant l'aire numéro 1 comme "parc", la fameuse propriété de Jean-Baptiste Lagimodière (zone en gris sur la carte) serait préservée des appétits des couleurs de béton.

Tandis que le Festival du Voyageur, qui a commencé la construction de son Fort Gibraltar au parc Whittier (aire numéro 3) pourrait aisément s'installer sur l'aire numéro 1. Son directeur général, M. Gérald Turenne s'est déclaré quelque peu réticent, car pour lui le parc Whittier constitue le "site idéal". Mais, a-t-il ajouté, "Pour le bien du quartier, nous étudierons la chose".

Candidates du Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur est à la recherche de candidates pour le Concours de la Reine du Festival, et la date limite pour poser sa candidature est le 5 janvier 1980.

"Ce concours vous offre une chance royale de participer activement au plus grand festival de l'Ouest Canadien", explique un communiqué du Festival.

En plus, de nombreux prix seront présentés à toutes les candidates, la gagnante aura droit à un voyage en Europe avec la compagnie KLM.

Deux démarches à suivre afin de poser sa candidatures: a) rencontrer les critères suivants: 18 ans ou plus, célibataire, bilingue et résidante du Manitoba depuis 5 ans; b) composer 247-7692, et communiquer son intérêt à Hélène qui fera parvenir tous les renseignements nécessaires.





Notre-Dame-de-Lourdes,

(1) Grandir ensemble

"Je crois que j'ai assez vu et entendu pour m'arrêter à un parti: je choisis Notre-Dame-de-Lourdes, dans la montagne Pembina". Lorsque ce 16 août 1890, le père Dom Paul Benoit, des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, vient de donner son avis à Mgr Taché, les dés sont jetés. La future paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes se bâtira sous le double signe de la religion catholique et de la langue française.

par Bernard BOCQUEL

Tout au long de ses 90 années d'histoire, Notre-Dame-de-Lourdes aura pourtant toujours gardé un caractère différent des autres villages franco-manitobains. Et comment en aurait-il pu être autrement? La majorité des colons qui sont venus défricher, souvent péniblement, les plateaux ondulés couverts d'une forêt très dense, étaient originaires des "vieux pays": Français, Suisses, Belges. Bien entendu, il ne faut pas oublier les Canadiens français, qui n'ont toutefois pas réussi à imposer leur accent. À Notre-Dame-de-Lourdes, pendant l'hiver, il ne fait pas "frette". Il fait toujours "froid".

À en croire des anciens du village, ce que le reste du Manitoba français appelait "les chicanes entres les Français et les Suisses" n'ont jamais vraiment existé à Lourdes: "Au début de la colonie, souligne Mme Thérèse Jamault, il y avait principalement trois nationalités en présence: des Français, des Suisses et des Canadiens (sous-entendu français) qui n'avaient pas grandi ensemble. Les différences de cultures étaient donc évidentes. Mais même si on avait des discussions, on a quand même tous travaillé en commun. Aujourd'hui, il n'y a plus de différences, les familles sont toutes mélangées, et on est tous des Canadiens français".

Néanmoins, des nuances doivent être apportées. Car si l'on écoute les anciens de Notre-Dame-de-Lourdes, un Canadien français issu de ce village situé à 1,500 pieds d'altitude, au coeur de la montagne Pembina, n'est pas interchangeable avec un Canadien français de la Seine, par exemple. Il existe, au contraire, une autre mentalité. Ainsi la famille "canadienne" demanderait un service sans orgueil, tandis que les gens de Lourdes sont plus "fiers". "On va avoir de la misère, mais on va essayer de se débrouiller. On ne veut pas laisser connaître nos affaires, nos misères. On est moins ouverts que les Canadiens", explique une personne, qui ajoute pourtant après réflexion: "Mais il paraît que cela va se perdre".

Vue de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'intersection des routes 244 et 245. Ici, il n'existe pas de rue Main, mais une rue Notre-Dame. Ce qui frappe toujours les visiteurs, et qui donne par la même occasion un charme particulier à Lourdes, ce sont les magnifiques rangées de sapins qui bordent la rue principale. Comme l'a si bien dit Denis Bibault "Notre-Dame ressemble tout l'hiver à une carte de Noël".

La réussite économique

Ce goût peut-être plus prononcé qu'ailleurs pour une certaine forme d'individualisme, ce besoin de toujours se pencher sur l'avenir trouvent certainement leur origine dans la mentalité développée par les premiers colons. Car indiscutablement, ceux qui avaient entrepris le long périple qui les a conduits d'Europe au fin fond du Manitoba, à 130 km de Winnipeg, sont venus pour réussir. Et comme bien souvent ils n'avaient pas le sou, il fallait qu'ils apprennent à économiser et à s'inquiéter du lendemain.

Aujourd'hui, plus que jamais, la population de Notre-Dame-de-Lourdes s'inquiète de l'avenir du village, qui compte environ 725 résidants; la population totale de la paroisse se chiffrant à quelque 1,300 personnes. En effet, même si à titre individuel les gens de la place ont réussi économiquement, la survie de Notre-Dame-de-Lourdes reste loin d'être assurée.

Pour illustrer la réussite économique, il suffit de jeter un coup d'oeil sur la seule institution financière de Lourdes, fondée en 1941, la caisse populaire, qui compte approximativement 2,000 sociétaires. Avec un actif qui avoisine les $10 millions, la caisse de Notre-Dame-de-Lourdes apparaît

(Suite à la page suivante)



Joseph Lancelot est un Breton de 84 ans, né au Morbihan, et installé à Lourdes depuis 1919. Les soi-disantes "chicanes" entre les Français et les Suisses? "Les Bretons étaient neutres" affirme-t-il, en ajoutant avec un gros sourire: "Il faut une certaine capacité pour se chicaner... nous, on était plutôt illettré!".



Mercedès Bazin, Frank Lesage, Thérèse Jamault et Antonie Kolly. Frank Lesage vient d'avoir 89 ans le 28 novembre. Lui, il n'aura pas attendu le 15 août 1891, date à laquelle Mgr Taché a érigé Notre-Dame en paroisse. Si bien que M. Lesage a dû être baptisé à Saint-Léon. "J'avais trois jours, et j'ai trouvé le chemin bien long entre Lourdes et Saint-Léon", note-t-il avec bonne humeur.

aujourd'hui

(Suite de la page 10)

comme la deuxième en importance après celle de Saint-Boniface, mais la première caisse rurale. Sans être spectaculaire, sa progression a été constante ces dix dernières années. Depuis 1974, la croissance annuelle tourne autour d'un million.

Mais il y a beaucoup plus significatif. M. Pierre Marcon, le gérant de la caisse, signale qu'il existe plus de déposants que d'emprunteurs. "Nous sommes fiers de n'avoir jamais dû refuser des emprunts à cause de manque de fonds" ajoute-t-il en précisant: "Parfois le problème est de trouver des demandes d'emprunts". Autre point intéressant: la caisse populaire de Lourdes, dont les sociétaires sont à 90 pour cent francophones, demeure la seule qui n'offre pas d'assurance-vie sur les prêts et les dépôts, faute de demandes.

Ailleurs après la 12e année

Seulement la santé financière personnelle ne se répercute pas automatiquement sur la collectivité. Notre-Dame-de-Lourdes se présente ni plus ni moins comme un centre chargé d'offrir de multiples services aux résidants des environs. Ainsi, on trouve toute la gamme de commerces: depuis le restaurant, en passant par quatre garagistes, des électriciens, un foyer pour personnes âgées et un hôpital général. Mais le secteur industriel reste au point mort. La conséquence directe d'une telle situation est exprimée par M. Denis Bibault, le directeur de l'Institut collégial: "Plus de 90 pour cent des jeunes s'en vont ailleurs après leur 12e année".

Si bien que la très grande majorité de la population souhaite l'implantation d'industries, de manière à retenir les jeunes "qui vont en ville, et qui aimeraient tant revenir". Le nouveau maire du village, M. André Dacquay, qui est aussi le propriétaire, depuis trois ans, du seul hôtel de l'endroit, se déclare parfaitement conscient du problème. Toutefois, il tient à apporter une nuance. "Il faut être réaliste, il n'y a pas de possibilités pour de grosses entreprises".



M. André Dacquay, maire du village depuis le 9 novembre. Le même jour, Maurice Durand a été élu au poste de conseiller. Le maire adjoint est André Talbot, les deux autres conseillers sont Yves Julien et André Comte.

"Par contre, un aspect qui devrait être regardé sérieusement, c'est le gravier à béton, un domaine où il y a du potentiel". André Dacquay, qui met un accent particulier sur la question de l'unité des villageois, n'a pas été élu, le 9 novembre dernier, sur un programme. "J'ai posé ma candidature car je pensais fermement pouvoir aider ce village où je suis né, et que j'ai toujours eu à coeur". Son élection, il la doit donc essentiellement à la réputation qu'il s'est acquise lors de son passage, entre 1974 et 76 comme conseiller au conseil municipal. M. Dacquay remplace le maire démissionnaire, M. Raymond Delaquis. Avec 154 voix sur 322 votants, il a devancé son plus proche opposant, M. Marcien Bosc, par 18 voix.

L'unité des habitants

Notre-Dame-de-Lourdes n'est pas un village isolé à l'intersection des routes 244 et 245. Au contraire, au fil des ans, il s'est développé, dans plusieurs domaines, des liens avec des centres avoisinants. Ainsi M. René Comte occupe à la fois les fonctions d'administrateur du Foyer de Notre-Dame et des hôpitaux de Lourdes et Swan Lake, situé à 25 milles. Il précise que le pharmacien de l'hôpital de Lourdes dessert les hôpitaux des alentours, comme la diététicienne. Sa conclusion: "Pour survivre, c'est important de partager".

Car de fait, pour assurer l'avenir de leur centre, les gens de Notre-Dame n'ont pratiquement le choix qu'entre deux options. Soit ils pensent que le village peut, à lui seul, préserver son existence; soit ils développent encore davantage les liens qui unissent Notre-Dame à d'autres places. À l'heure actuelle, les villageois sont encore à la recherche de la formule qui conviendra le mieux à leurs aspirations. D'ores et déjà, on peut affirmer que les saines discussions qui se sont engagées ne déboucheront pas sur des querelles intestines. Car à Lourdes, les gens respectent les différences de vue et prônent, comme rarement, l'unité des habitants du village.

Deux semaines de vacances

Une chose saute aussi aux yeux. L'individualisme, si bien défini par les anciens de la place, mais qui finalement prévaut dans la majorité des milieux ruraux, s'avère pour les fermiers et les hommes d'affaires, la règle de conduite quasi-générale. Ainsi la Chambre de commerce, mise sur pied voilà quelques années, n'existe plus. Et la coopération entre fermiers reste exceptionnelle.

Une exception notable, la compagnie "Pal Fifty Farm" créée voilà

(Suite à la page suivante)



M. Denis Bibault, le directeur de l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes. 190 élèves de la 7e à la 12e année, dont 70 anglophones.



Assis confortablement sur un divan du Manoir, une maison d'une douzaine d'unités pour des anciens, qui existe depuis maintenant un an (Bruno Delaquis est le président du conseil d'administration). On retrouve, de gauche à droite: Louis Pilloud, Jeanne Badiou et Léa Bosc, la présidente du club de l'âge d'or du village.

(Suite de la page 11)

bientôt 14 ans par Adrien Lesage, sa femme Lorraine, son beau-frère Tony Grenier et sa belle-soeur Cécile. Ensemble, ils travaillent 900 acres, traient tous les jours une soixantaine de vaches de race "Holstein", et s'occupent d'une centaine d'autres bêtes. Ils disposent d'un équipement moderne, vieux de six ans, qui permet de traire huit vaches à la fois, ou 40 animaux à l'heure. Voilà une quinzaine d'années, l'industrie laitière était presque inexistante dans la région de la Montagne. Les Lesage et les Grenier ont été les premiers à se lancer dans la production laitière industrielle.

Contrairement aux fermiers qui se consacrent à la culture céréalière, les paysans qui optent pour la production du lait doivent être présents 365 jours par an. Mais grâce à leur association, les familles Lesage et Grenier peuvent chacune prendre deux semaines de vacances par année; une en été, l'autre en hiver. Même si une centaine de fermiers laitiers ont abandonné ce type de travail récemment, les associé affirment "faire une bonne vie", à raison de huit heures de travail quotidien pour les hommes. Toutefois, ils envisageraient avec satisfaction une augmentation de 7 cents le litre de lait (payé présentement 30 cents). Leur autre problème, ou plutôt casse-tête chinois, réside dans la conversion au système métrique.

Mais que ce soit l'individualisme qui continue de prévaloir, ou que la coopération aille en augmentant dans le domaine économique, une chose est certaine: du côté de la vie associative, c'est bel et bien le sens du partage et de la mise en commun qui tiennent le haut du pavé. La semaine prochaine, nous rendrons compte de cet aspect social du village de Notre-Dame-de-Lourdes.



Posant devant l'enseigne de leur compagnie, on remarque, de gauche à droite: Tony et Cécile Grenier, Lorraine et Adrien Lesage. Au mois d'avril, "Pal Fifty Farm" fêtera ses 14 ans d'existence. Les autres fermiers laitiers de la paroisse sont: Guy Jamault, Isidore Simon, Hubert Deroche, Marcel Bérard, Pierre Delaquis, Antoine Carrière, Robert Fouasse, Maurice Muller et Normand Préjet.

"L'écho": le reflet de la communauté

Les gens de Notre-Dame-de-Lourdes disposent, depuis une dizaine d'années, d'un petit journal, "L'écho de Notre-Dame" qui, depuis bientôt deux années, est publié sous la direction d'un groupe de huit personnes. Le travail faut-il le préciser, se fait bénévolement. La rédactrice de l'écho est soeur Marie-Louise Gaborieau, des Soeurs du Sauveur. Le mandat de la présente équipe prendra fin au mois de juin 1980.



L'équipe chargée de produire L'écho de Notre-Dame. De gauche à droite: Lucie Boisvert, Roseline Boisvert, Thérèse Talbot, Ronald Fouasse, Marie-Louise Gaborieau, Camille Muller, Muriel Bourrier. Est absente sur la photo: Agnès Champagne.

Quelque 350 personnes sont abonnées à ce bi-mensuel, dont environ 250 de Notre-Dame-de-Lourdes. La centaine d'autres exemplaires est distribuée un peu partout dans la province, au Canada, voire même jusqu'en Europe, où se rendent quatre journaux. Il s'agit là naturellement d'abonnés, anciennement du village, qui veulent garder un contact avec leur place natale ou d'adoption. Car le rôle de "L'écho", comme de raison, est de rendre compte de tous les événements, petits et grands, à venir ou passés, qui touchent Notre-Dame et ses résidants.

Dans cet esprit, on trouve, en lisant ce journal très largement écrit en français, le calendrier complet des manifestations, soirées sociales, réunions diverses, qui se dérouleront le mois suivant la parution de L'écho. Par ailleurs, on peut lire des compte-rendus des activités du club de l'âge d'or, des nouvelles du Manoir, les visites au Foyer, les avis de décès, de mariage, de baptême. Les commerçants de la place ne manquent pas aussi d'annoncer dans les pages du bi-mensuel, les différents services qu'ils offrent.

Les bénévoles qui ont pris la charge du journal ne connaissaient pas tous les rouages indispensables à la publication d'un périodique et il fallait passer par une sorte de phase d'apprentissage. Si bien que la rédactrice de L'écho de Notre-Dame, soeur Gaborieau, a expliqué que l'équipe a connu, au départ, une période d'ajustement un peu difficile. Mais que cette année "ça va très bien".

Les chorales des écoles françaises de la Seine se sont rencontrées

C'est le 29 novembre, au gymnase de l'école Noël-Ritchot, que se sont rencontrées pour la première fois, les chorales des écoles françaises de la division scolaire de la Seine. Le texte que nous publions est signé Doris Lemoine, la directrice de l'école Noël-Ritchot. Les photos ont été prises par Marcel Gauthier, professeur à l'école secondaire de Lorette.

Trois cent onze participants, venus de Sainte-Anne, La Broquerie, Lorette élémentaire, Lorette secondaire, Saint-Adolphe et Ile-des-Chênes répondirent à l'invitation, lancée par l'école Noël-Ritchot. L'objectif déterminé par les directeurs de la Seine était simple. Nous voulions fournir une expérience culturelle qui serait à la fois enrichissante et profitable aux jeunes. Nous voulions leur donner l'occasion de se rencontrer, de se connaître, de partager leurs talents, d'apprendre tout en s'amusant ensemble.

Chaque chorale avait son maître de cérémonie qui présentait le groupe, l'école et son directeur, la directrice de chorale (directeur), l'accompagnatrice et le répertoire. Deux chants furent exécutés par chaque groupe. Tous les genres y passèrent - chants populaires, folkloriques, religieux et canons. Le décor, une portée musicale, avec des notes illustrant les différentes écoles et chorales ajoutait à la fête.

Comme chant d'ouverture, toutes les voix et tous les coeurs s'unirent pour "Viens partager", accompagnés par le petit orchestre de Noël-Ritchot. Suite aux diverses représentations, un nouveau chant, "Le p'tit roi", fut enseigné à tous les participants sous l'habile direction de Mme Paulette Lafond, accompagnée par Robert Gauthier, à la guitare et André Ferraton à la batterie. Le tout se termina par un "Merci" et un "Bonsoir" chantés par les Diablotins et les Boucles d'or de Noël-Ritchot.

Cette première tentative à regrouper les chorales de jeunes francophones de la Rivière Seine fut si bien réussie qu'une deuxième rencontre mérite certainement d'être considérée.

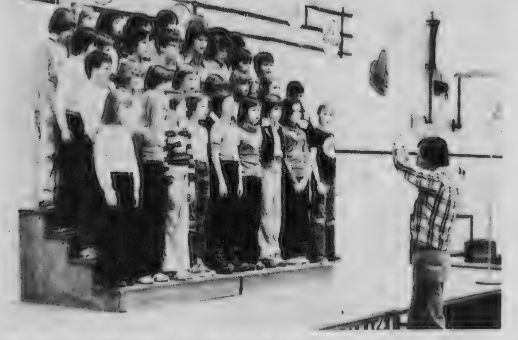
Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont collaboré, soit dans la planification, l'organisation ou la participation pour assurer le succès de cette rencontre. Ce fut un après-midi inoubliable.



Les Diablotins de Noël-Ritchot, sous la direction de Paulette Lafond.



La chorale de l'école secondaire de Lorette. La directrice est Patricia Donylchuk, les accompagnateurs Robert Gauthier et André Ferraton.



Les jeunes de l'école de Saint-Adolphe, sous la direction de Adrien Jubinville.

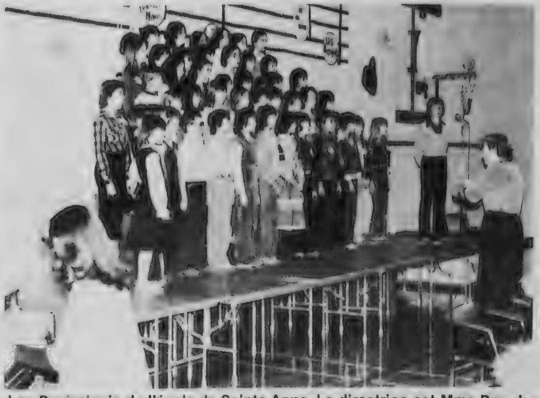


La chorale de l'école élémentaire de Lorette, Soeur Claudette Robert a assuré la direction et l'accompagnatrice a été Jeanne Porteous.

Les chorale dans la Seine (Suite)



La directrice de la chorale d'Ile-des-Chênes est Denise Perron et l'accompagnatrice Jacinthe Paillé.



Les Doréminois de l'école de Sainte-Anne. La directrice est Mme Boucher et l'accompagnatrice Michelle Freynet-Arbez.

Numéros gagnants

Tirage du 4 novembre

4 prix de $1 million à gagner

1341234..$1 MILLION
341234..$10,000.
--41234..$1,000.
---1234..$200.
----234..$100.

1535021..$1 MILLION
-535021..$10,000.
--35021..$1,000.
---5021..$200.
----021..$100.

4005088..$1 MILLION
-005088..$10,000.
--05088..$1,000.
---5088..$200.
----088..$100.

6914414..$1 MILLION
-914414..$10,000.
--14414..$1,000.
---4414..$200.
----414..$100.

Tirage du 2 décembre

4 prix de $1 million à gagner

3833915..$1 MILLION
-833915..$10,000.
--33915..$1,000.
---3915..$200.
----915..$100.

5555315..$1 MILLION
-555315..$10,000
--55315..$1,000.
---5315..$200
----315..$100.

5945158..$1 MILLION
-945158..$10,000.
--45158..$1,000.
---5158..$200.
----158..$100.

5009954..$1 MILLION
-009954..$10,000.
--09954..$1,000.
---9954..$200.
----954..$100.

Conservez vos billets

Prochain tirage le 31 décembre

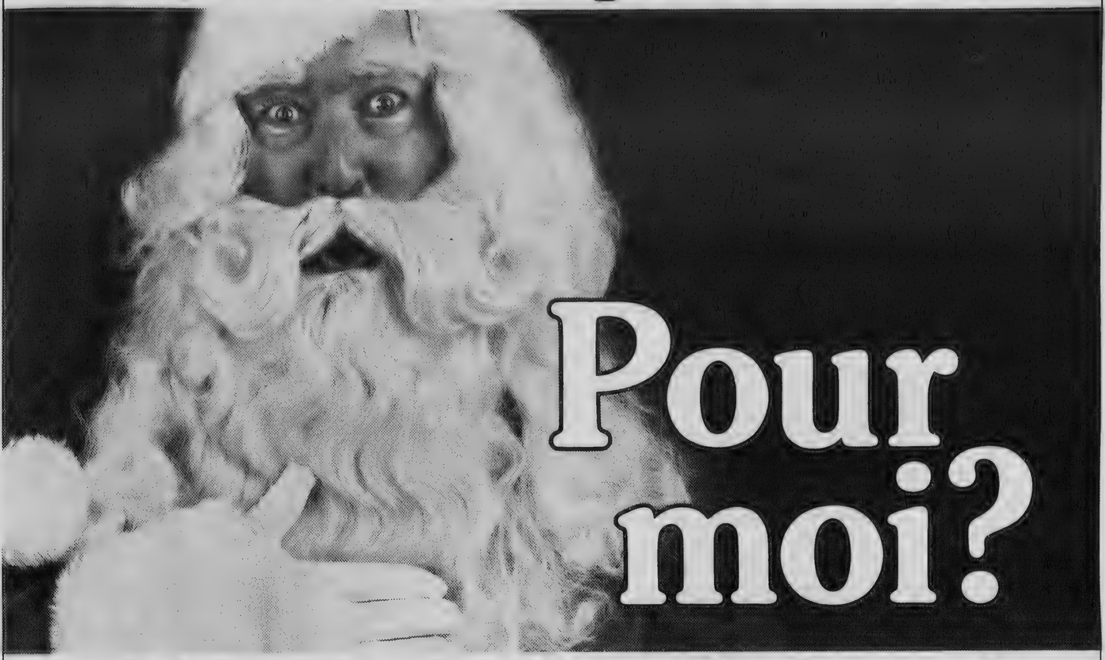
Si les listes ci-dessus et les listes officielles des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celles de l'ordinateur prévaudront.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT, suivez les instructions à l'endos du billet.

Information fournie au nom du Gouvernement du Canada.

Loto Canada
La loterie nationale

Air Canada a un cadeau pour vous!



Le Royaume-Uni et le Canada

Une première: le Royaume-Uni à un prix-cadeau

Jamais le Royaume-Uni ne vous aura été offert à un aussi bon prix. Profitez-en pour aller visiter la parenté et les amis! Voyez ce que cela donne, aller-retour de Winnipeg.

Londres, $309/Glasgow, $309

Les conditions de réservation et d'achat
Il faut réserver au moins 30 jours à l'avance et régler le solde au plus tard 7 jours après la réservation. Le séjour minimum, en excluant le jour du départ, est de 7 jours; tous les retours doivent être effectués avant le 14 mars 1980. Taxe de transport aérien en sus; tarifs sujets à l'approbation du gouvernement. Hâtez-vous de réserver, car le nombre de sièges est limité.

À noter: cette vente de tarifs est également offerte au départ de Londres et de Glasgow aux mêmes conditions. Informez-en vos parents et amis de là-bas. Ils trouveront tous les renseignements en communiquant avec Air Canada/Londres ou Air Canada/Glasgow.

Une vente de tarifs incroyable jusqu'à

70%*

de réduction pour les départs entre le 14 janvier et le 29 février 1980.

*basé sur les tarifs réguliers en vigueur le 1er janvier 1980

Profitez de cette vente de tarifs pour visiter des parents et amis. Si vous désirez faire du ski, informez-vous des circuits Skifari. Mais hâtez-vous de réserver car le nombre de sièges est limité.

Offrez-vous une ville canadienne à bon prix

Cette vente est également valable vers toutes les destinations canadiennes desservies par Air Canada. En voici trois exemples, aller-retour de Winnipeg.

Halifax, $179/ Montréal, $129/Toronto, $116

Les conditions de réservation et d'achat pour une destination située à 1 000 m et plus
Réservation au moins 30 jours à l'avance et règlement du solde au plus tard 7 jours après la réservation. Séjour minimum, en excluant le jour du départ, de 7 jours; séjour maximum, 30 jours. Tous les retours doivent être effectués avant le 14 mars 1980. Prix forfaitaire de $99 pour un enfant de 2 à 5 ans accompagné. Taxe de transport aérien en sus; tarifs sujets à l'approbation du gouvernement.

Pour une destination située à moins de 1 000 m
Les mêmes conditions que celles ci-haut mentionnées sauf: réservation au moins 7 jours à l'avance; séjour minimum de 3 jours. Par contre si vous partez un vendredi ou un samedi, il vous est possible de revenir dès le dimanche. Prix forfaitaire de $89, ou moins selon le tarif applicable, pour un enfant de 2 à 5 ans accompagné.

Pour vous et pour tous ceux que vous aimez.

Communiquez avec votre agent de voyage ou avec Air Canada au 943-9361 entre 15 h et 24 h du lundi au vendredi et entre 13 h et 24 h le samedi et le dimanche.





AIR CANADA

horaire de cbwft



SAMEDI

8 décembre

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec. À travers des marionnettes, les enfants d'âge préscolaire retrouvent des situations familières.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
9:30 LE CLUB DES CINQ
Série adaptée de l'oeuvre d'Enid Blyton. En vedette: Julian, Dick, Anne et George, sans oublier Timmy, le chien. "Les Cinq et le trésor du château enfoui".
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
"Le Racquet-ball".
10:30 ALBATOR
11:00 TÉLÉJEANS
11:30 FOOTBALL AMÉRICAIN
Au Stade des Vétérans à Philadelphie, les Cowboys de Dallas rencontrent les Eagles.
14:30 BAGATELLE
Dessins animés.
15:30 DÉFI
"Les Loups".
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin.
18:00 NOIR SUR BLANC
"Magazine d'information".
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Islanders de New-York rencontrent les Maple Leafs.
21:30 LE MUTANT
Scénario, adaptation et dialogues d'Alain Page. Avec Jacques Dacqmine, Fanny Ardant et Nicolas Pignon. Réal.: Bernard Toublanc-Michel. Saül rencontre enfin son père et Jeanne Laurent fait une révélation tout à fait troublante à ce dernier (dernière).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti Libéral.
23:10 CINÉMA
La Descente infernale (Downhill Racer). Drame réalisé par Michael Ritchie, avec Robert Redford, Gene Hackman et Camilla Sparv. Lors d'une importante compétition de ski en Europe, l'équipe américaine voit une de ses vedettes blessée. À pied levé, un jeune skieur, jusqu'ici inconnu, remplace son collègue (USA 69).
01:00 CINÉ-NUIT
L'Homme que je suis (The Naked Civil Servant). Biographie réalisée par Jack Gold, avec John Hurt. Biographie de Quentin Crisp, homosexuel efféminé qui, dans les années 1930 à Londres, assume publiquement sa condition et fait face aux brimades, à l'ostracisme, à l'intolérance, à la violence même (Brit. 75).

DIMANCHE

9 décembre

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Dessins animés.
9:30 MERCI MONSIEUR NOÉ
9:45 LES PÈLERINS
Anim.: Claude Lafortune. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Historiens: Hélène-Andrée Bizier et Jacques Lacoursière. "Marguerite Bourgeois, la première éducatrice de Ville-Marie".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la Basilique-cathédrale d'Ottawa, célébration de la messe par Mgr J.-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa. "Dieu au coeur des couples et des familles".
11:00 HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Au Lambeau Field de Green Bay, les Bears de Chicago rencontrent les Packers.
15:00 SON ET IMAGES
Inv.: Angèles Dubeau, violoniste.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
(1re de 4). "La Science et le sport". De la natation et du hockey.
16:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Les Pêches au Maine.
17:00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information.
19:00 CHEZ DENISE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. "Lautrec-Louvain et cie dans Québec graffiti (1re de 2). Donald Lautrec et Michel Louvain sont entourés d'Angèle Arsenault, René Claude, Pierre Lalonde, Jacques Desrosiers, Nicole Leblanc. M. Louvain: "Ma bohème", P. Lalonde: "Swinging City", D. Lautrec: "Qu'est-ce qu'on ferait pas pour ça", R. Claude: "Prends-moi" et A. Arsenault: "La vie va faire de toi une femme". Texte et conception: Marie Perrault. Animateur de foule: Gaston l'Heureux. Dr. musicale: François Cousineau. Réal.: J.J. Sheitoyan.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. Magazine culturel animé par Pierre Nadeau. "L'Orchestre des jeunes du Québec". Reportage à l'occasion d'une tournée qu'il a faite aux Iles de la Madeleine. Lise Richer s'entretient avec des musiciens et des gens de la région. Exigences d'un tel voyage et préparatifs. Réal.: Royal Marcoux. - "L'Art et les commerciaux". Avec Pierre Nadeau, nous découvrons comment se font les commerciaux télévisés. Rech.: Yves Taschereau. Réal.: Jean-Luc Paquette. - "Les Poupées". Le Rôle de ce jouet. La poupée est-elle devenue un objet ou conserve-t-elle son ancien rôle? Rech.: Madeleine Rousseau. Réal.: Royal Marcoux. - "Les Droits des auteurs-compositeurs". George Hébert-Germain s'entretient avec plusieurs auteurs-compositeurs afin de savoir quand et comment ils sont rémunérés. Réal.: Jean Bissonnette.

21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Albert Einstein, professeur (der. de 2). Des extraits de films authentiques nous montrent Einstein à diverses époques de sa vie en Amérique. On comprendra mieux les quanta de lumière, l'effet photoélectrique, la Relativité générale et la Relativité restreinte.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
Anim.: Jacques Fauteux. Critique: Richard Gay. Rech.: Liz Morency. Montage: Louise Michaud. Réal.: Armand Fortin.
23:30 BEAUX-ARTS
Dave Brubeck. Documentaire réalisé par Margaret McCall. Le fameux musicien de jazz Dave Brubeck. Une fête est donnée en son honneur à New-York le 21 janvier 1976 pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation du Dave Brubeck Quartet. Il parle de sa musique (Brit.).

LUNDI

10 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". La cigarette est un meurtrier.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
"Le Hibou" (1re de 5).
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Le Bain: les masques naturels.
11:30 WICKIE
"Les Trésors de l'île au volcan".
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
"Le Chien courant".
12:30 LES COQUELUCHES
Anim.: Judith Paré et Gilles Rivard. Inv.: Michel Louvain.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Baie James" (2e). Louise Hamel s'entretient avec des travailleuses et des épouses de cadres.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Sherbrooke. "Le Textile".
15:30 LES CORSAIRES
"Le Complot".
16:00 BOBINO
16:30 SIOCNARF
"L'erreur de Puoineihc".
17:00 LA FEMME BIONIQUE
"Jinja Gabrin" (dern. de 2).
18:00 CE SOIR



Pierre d'Auteuil — François Riopel

19:00 LA PETITE PATRIE
"Jocelyne de St-Henri".
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Réal.: Alex Page. Au menu: l'oie farcie, sauce au porto et pommes de terre marquise.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Attentat au stade (Murder at the World Series). Policier réalisé par Andrew McLaglen, avec Lynda Day George, Kate Valentine et Hugh O'Brian. Un jeune lanceur de baseball repêché par les Astros de Houston s'est vu évincé par un rival qui est devenu une idole locale. À l'occasion des Séries mondiales le sportif frustré menace de kidnapper la femme de son rival (USA 77).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 JALNA
(7e de 13). À Jalna, les failles se révèlent de plus en plus nombreuses. Hélène ne calcule plus les difficultés. Tout semble s'écrouler.
0:20 LUCIEN LEUWEN
(4e de 7). Lucien Leuwen, jeune officier en permission à Nancy, s'est épris d'une jeune et riche aristocrate, Bathilde de Chasteller. Le père de Bathilde, hostile à cette union, obtient du docteur Du Poirier, un ambitieux sans scrupules, le départ de Lucien. Désespéré, Lucien déserte. En contrepartie, les légitimistes appuieront la carrière politique de Du Poirier.

MARDI

11 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour les cuisses.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Chicots et bottes de foin".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Hibou" (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
"La Tortue".
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Psychologie".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi.
11:30 LES ENFANTS DU 47A
"Le Roman de Binny".
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Chantal Vadboncoeur, Jacques Michel et Claude Michel.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde sur les habitudes de lecture des Québécoises.
14:30 CINÉMA
Sénéchal le Magnifique. Comédie réalisée par Jean Boyere, avec Fernandel, Armontel, Dinan et Liliane Patrick. Faute d'assistance, une troupe de théâtre doit quitter les lieux. Sénéchal, qui jouait le rôle d'un officier, de la Légion, manque le train et faute d'autres vêtements, reste en uniforme. Il est pris pour un authentique légionnaire et est reçu chez le colonel, dont l'épouse l'accueille trop gentiment. Comment se tirera-t-il d'affaires? (Fr. 57).
16:00 BOBINO
16:30 TOUR DE TERRE
"Atomes" (dernière).
17:00 LES PIERRAFEU
"La Maison hantée".
17:30 TES FILLES ET MES GARÇONS
"Essayer, c'est adopter".
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"L'Idée fixe" (1re de 2).
20:00 RACE DE MONDE
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
"Crescendo Conjugal".
21:00 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Olivier. Rédacteur en chef délégué: Gilles Gariépy. Réalisateur-coordonnateur: Pierre Castonguay.
22:00 L'ENFANCE À VIVRE
"Dis-le pas à maman". Entrevues avec deux spécialistes Mme Stella Guy, travailleuse sociale et Yann Bougopolski, psychologue, et une femme qui nous parle de son expérience personnelle. Un grand silence entoure l'inceste lorsqu'il se produit. Les spécialistes soulignent divers aspects de cet acte condamné par la loi. Les mécanismes qui le provoquent et les réactions qu'il suscite dans les familles où il se produit. Texte, narration et entr.: Minou Petrowski. Rech.: Nicole Gravel. Réal.: Franck Duval.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Jean Delumeau (1re de 2). Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Alain Grothé.
23:50 CINÉMA
Trois milliards d'un coup (Robbery). Policier réalisé par Peter Yates, avec Stanley Baker, Joanna Pettet et James Booth. Un repris de justice décide d'organiser le vol du train postal Glasgow-Londres transportant plusieurs millions de livres. Après avoir pillé, avec des comparses, une bijouterie pour assurer le financement de l'opération, il recrute minutieusement ses complices et met au point avec eux l'exécution du crime. Au jour dit, le vol s'avère un succès et les criminels se réfugient dans les bâtiments délabrés d'un ancien aéroport pour se partager le butin (Brit. 67).

MERCREDI

12 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"L'Annonciation".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Hibou" (3e de 5).
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"À votre santé".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Juliette Huot. Inv.: Paul Buissonneau. Au menu: saumon mariné et pommes aux amandes.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 LES FILLES DU CIEL
(Dernière).
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Serge Brodeur. Inv.: Guy Trépanier, Caplan et Caplan.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Carmel Dumas s'entretient avec Gabrielle Pascal qui participait récemment à un colloque organisé par le Modern Language Association. Réal.: Monique Renaud.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de retraités de Ville de Laval, avec leurs musiciens et leurs chanteurs.
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. "Le Testament de l'Arcadie".
18:00 CE SOIR
19:00 EN ROUTE
Fera étape à Richer à l'occasion du 75e anniversaire de cette localité.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 CAROLINE
"O temps! suspends ton vol".
21:00 LES BEST-SELLERS
Capitaines et rois. (8e de 10). Irrité au plus haut point par le mariage secret de son fils Rory avec une protestante, Joseph Armagh met tout en oeuvre pour faire annuler l'union.
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
"L'Hydro-électricité". La recherche de formes nouvelles d'énergie présente des possibilités de stockage qui viendraient un jour compléter notre réseau hydro-électrique actuel. Rencontre avec des chercheurs de l'IREQ (Institut de recherche en électricité du Québec). Anim.: Donald Dodier. Réal.: Jacques d'Aragon.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. "L'Aviation".
0:20 CINÉMA
Erica Minor. Étude de moeurs réalisé par Bertrand Van Effenterre, avec Edith Scob, Juliet Berto et Brigitte Fossey. Trois jeunes femmes essaient de sortir de leur quotidienneté. La première adopte une vie de bohème et se réfugie dans la drogue pour oublier. Elle essaie tant bien que mal d'élever seule sa fille. La deuxième quitte ses études et le milieu aisé dont elle est issue et travaille en usine sans y être préparée. La troisième, divorcée, a connu mai 68 à Paris et intellectualise sa situation de femme et le rôle qu'on tente de lui imposer dans la société (Suisse 73).

JEUDI

13 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour les jambes.
9:15 LES ORALIENS
"La Fortune en dessinant".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Hibou" (4e de 5).
9:45 LA BOITE À LETTRES
(Dernière).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Coiffure", avec Pierre Ladouceur.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau.
11:30 MONSIEUR ROSÉE
"Le Cher Disparu".
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
"Le Royaume des loutres".
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Martin Peltier et Ranee Lee.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 ÉMISSION SCOLAIRE
"Pour un sourire". Drame psychologique tiré du roman d'Anne Langfus: "Saute Barbara".
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Émission consacrée à l'enfant. Anim.: Claudette Lambert. Réal.: Georges Francon.
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
"Docteur Sinistro".
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 PROPULSION CTF
Animateur: Normand Harvey. Inv.: Suzanne Stevens et Diane Cardinal.
19:30 DU TAC AU TAC
"Un tableau précieux".
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Marquée par le Destin (Mrs. Sundance). Western réalisé par Christopher Knopf, avec Elizabeth Montgomery, Robert Foxworth et L.A. Jones. Des chasseurs de prime ont appris que le mari de la "veuve" de Sundance Kid serait bien vivant! Il attendrait son épouse dans un lieu secret pour lui remettre le butin de Butch Cassidy (USA).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CINÉMA
McCloud: Poursuite à Manhattan (The Park Avenue Hustlers). Policier réalisé par Jack Arnold, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon et Eddie Albert. Le shérif tente de démanteler un gang de voleurs de voitures. Pour cette mission on lui a adjoint une femme policier (USA 72).

VENDREDI

14 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Qui a vu mon oeuf".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Hibou" (dern. de 5).
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
"La Montre à retardement" (dern. de 2).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Soins à domicile", avec Lisette Arcand.
11:00 EN PAYS DE CONNAISSANCE
Prod.: le Conseil des ministres de l'éducation. "La Chine".
11:30 DOCTEUR DOOLITTLE
12:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Thérèse Laporte, Bruno Laplante et Daniel Guérard. Dir. mus.: Gaston Brisson. Réal.: Lucien Létourneau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Québec. "Les Préparatifs de la Noël dans une famille de l'Ile d'Orléans".
15:30 LES ANIMAUX CHEX EUX
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
"La Guerre des Choux".
17:00 MAITRES ET VALETS
Drame de Jean Marsh. "Le Salaire du péché".
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Présentera un reportage sur les activités pré-scolaires des garderies et maternelles francophones du Manitoba.

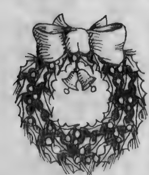


19:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicol. Réal.: Rhéal Casavant, Ottawa. Rencontre entre les écoles secondaires Campus 1 de Ste-Foy et St-Joseph de Hull.
20:00 FRÉDÉRIC
"La Jalousie".
20:30 HORS SÉRIE
Martin Luther King ne cesse de sillonner les États-Unis, de Chicago à New-York... à Memphis, pour finalement y trouver la mort (dernière).
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
"Les Coupons de rabais". Blouin s'entretient avec des invités qui nous disent si ce sont les fabricants ou les consommateurs qui sont favorisés par ces coupons. Quels sont les types de produits utilisés pour cette promotion. "L'industrie de la fourrure". La fourrure est-elle un produit plus ou moins accessible qu'auparavant? Ce qu'il advient du marché de la fourrure synthétique. "Les Télécouleur". Comment choisir nos téléviseurs. Existe-t-il une marque supérieure aux autres. "Les Arbres de Noël".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CINÉMA
Marius. Drame réalisé apr A. Korda, avec Pierre Fresnay, Raimu et Charpin.
01:35 CINÉ-NUIT
Les Vieux de la vieille. Comédie réalisée par Gilles Grangier.

Aux Fêtes, pour votre bonheur...



réservez de bonne heure!



Pour voyager à tête reposée dans le temps des Fêtes, le train est imbattable. C'est pourquoi il est si achalandé à cette période de l'année. Nous sommes fort heureux de cette popularité de nos trains, mais celle-ci pose certains problèmes ... aux usagers comme à nous.

Voici donc ce que nous entendons faire pour bien vous servir ... et ce que nous vous suggérons de faire pour être bien servi.

Ce que nous allons faire.

D'abord, chaque voiture-coach, voiture super-confort et voiture-lits sera mise en service, et nous en ferons la meilleure utilisation possible. Nous augmenterons le nombre de trains et le nombre de voitures par train. Tous nos effectifs humains et matériels seront mis à contribution pour vous servir efficacement. Mais cela ne suffira pas. Nous aurons aussi besoin de votre collaboration.

Ce que vous pouvez faire.

Réservez de bonne heure. Plus vous réservez tôt, meilleures sont vos chances d'obtenir une place dans le train et ce, au jour de votre choix.

Si possible, rendez-vous à la gare pour commander vos billets et en prendre livraison. Si vous faites vite, vous éviterez les longues queues. Si vous commandez par téléphone, rappelez-vous que nos standards ouvrent tôt et ferment tard. Les circuits sont beaucoup plus dégagés en dehors des heures d'ouverture courantes. Mieux encore, si vous voulez vous éviter une course à la gare, ayez recours à notre service de livraison de billets par la poste. Il suffit de nous appeler. Nous acceptons les cartes Chargex/VISA, Master Charge, En route, American Express, Diner's Club ou Canadien Pacifique. Vous pouvez également payer sur réception de la facture. Si cela vous convient, essayez de voyager un ou deux jours avant la cohue des dernières heures ou encore, partez le plus tôt possible dans la journée. Plus on tarde, plus il y a foule.

Appelez vite!

Pourquoi attendre? Appelez votre agent de voyages ou VIA immédiatement et faites vos réservations. Puis détendez-vous. Nous nous occupons du reste. Nous voulons vous voir dans nos trains au temps des Fêtes ... et nous voulons que vous y fassiez un voyage agréable au possible. VIA vous souhaite un bon voyage et un heureux Noël.

944-8785

l'invitation au voyage



Le travail de l'animateur culturel doit produire des résultats

Ils étaient quarante, venus des quatre coins du pays - des représentants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, pour participer à un stage de formation de la Fédération culturelle des Canadiens français.

par Paulette JUBINVILLE

Il y avait parmi eux quelques visages familiers, des personnes qui évoluent depuis longtemps dans le "domaine", mais surtout, des nouveaux, des personnes très engagées et désireuses de bien accomplir leurs tâches.

Parce que la Fédération culturelle des Canadiens français regroupe les associations culturelles de toutes les provinces et territoires (à l'exception du Québec, bien entendu), et que son siège social est à Winnipeg, ils ont accepté de venir la semaine dernière partager et parfaire leurs connaissances.

Des bénévoles, des animateurs, des coordonnateurs, des employés, des secrétaires, des administrateurs du domaine culturel francophone canadien - ils étaient tous venus prêts à participer activement à leur développement personnel, à raffiner leur méthode de travail, à rencontrer et partager leurs expériences avec leurs collègues d'ailleurs.

Pendant cinq jours ils ont parlé, travaillé, ri, pleuré, ils se sont amusés, ils ont assisté à un spectacle de Gilberte Bohémier et du "Journal de Anne Frank" du Cercle Molière et ils ont même pris le temps de visiter les sites touristiques de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Les ateliers dans lesquels ils travaillaient sous la direction d'animateurs du Centre de formation et de consultation de Québec, s'appelaient "Gestion par objectifs I & II, Gestion de la participation et Leadership en animation".

S'il y avait une chose primordiale à retenir du travail en atelier de ces quelques jours, c'est bien qu'afin de réussir, à quelque niveau que ce soit, l'animateur culturel doit se fixer des objectifs qui comprennent un résultat attendu clair et mesurable.

On s'attend à tout d'une personne travaillant dans ce milieu: qu'il sache faire de tout, qu'il soit présent aux opérations quotidiennes de son organisme, qu'il prenne le temps et les moyens de planifier les orientations à long terme de son organisme et il doit pouvoir planifier, organiser, contrôler, prendre des décisions, évoluer, communiquer et jouer un rôle de leader.

Mais dans le fond, il doit surtout produire des résultats - non pas des activités, mais bien des résultats. C'est d'après ce critère fondamental qu'on juge son efficacité et c'est la seule vraie façon pour lui de savoir où il va.

Puisque le stage de formation annuel pour animateurs culturels de la F.C.C.F. se situe dans un programme de développement des ressources culturelles des francophones hors-Québec, on comprend aisément les conséquences qu'un tel apprentissage peut avoir.

Enfin, après plusieurs années de travail important mais souvent mal ordonné et coordonné, on se donne enfin les outils techniques et personnels nécessaires à la réalisation d'objectifs. Le public, la clientèle des organismes culturels dans chaque province et territoire, peut s'attendre à bénéficier directement de la formation que reçoivent les personnes qu'ils ont chargées d'organiser leur activité culturelle.

● *Paulette JUBINVILLE est agent d'information à la F.C.C.F.*

Programme de bonne forme physique

Le personnel du département d'éducation physique de la division scolaire de Saint-Boniface organise un programme de bonne forme physique familiale pour l'hiver. Le programme, destiné aux étudiants et aux parents consiste en huit sorties, deux par mois, pendant le rude hiver manitobain. Les formulaires d'inscription à ces programmes sont disponibles aux départements d'éducation physique des écoles de la division, et si l'on veut plus de détails sur le même sujet, on peut appeler M. Alan Parker, à la division scolaire de Saint-Boniface. (Téléphone: 253-2681).

Les petites nouvelles

Nouvelles de Lorette

Le club "Auto-neige de Lorette-ouest" organise son cinquième derby annuel pour le 26 décembre prochain. C'est ce qui a été annoncé à la dernière réunion du club tenue le 23 novembre dernier. On y a appris également que l'année 1978 avait constitué une année record, puisque 278 personnes avaient participé au concours. Pour obtenir de plus amples détails sur le derby du 26 décembre, veuillez communiquer avec M. René Landry (téléphone: 878-2526).

Par ailleurs, les Chevaliers de Colomb se préparent pour la soirée de la veille du Jour de l'An à la salle paroissiale, le 31 décembre. Il y aura à cette occasion une soirée-sociale et un "smorgasborg" chaud sera servi aux participants. Une danse-rencontre suivra, avec orchestre. "Hâtez-vous d'obtenir vos billets, car il y a une agréable célébration en perspective", nous apprend Mme Rosa Therrien dans le texte d'un communiqué qu'elle a fait parvenir à LA LIBERTÉ. Pour plus de renseignements à ce sujet, on peut rejoindre M. Guy Lacroix (téléphone: 878-3087), ou Gérard Cournoyer (téléphone: 878-2768), ou encore l'hôtel Dawson (téléphone: 878-3103).

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Les coordonnateurs locaux se réunissent

Samedi, le 17 novembre dernier, l'équipe des coordonnateurs locaux de la S.F.M. se rencontrait pour la quatrième fois depuis le mois d'oût à une session de formation. À cette rencontre, deux nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe: Alfred Fortier pour la communauté de Saint-Léon, et Rachel Laroche qui prend la relève de Gisèle Courcelles pour la communauté d'Otterburne. Étaient présents à cette journée-rencontre: Irène Lecomte de Sainte-Rose-du-Lac; Rachel Laroche d'Otterburne; Alfred Fortier de Saint-Léon; Raymonde Lemay des Saints-Martyrs-Canadiens; Jeannine Kirouac de La Broquerie; Roseline Ferré de Saint-Norbert ainsi que l'agent de développement pour les clubs d'investissements à la S.F.M., Hugette Beaulieu, et Denis Poirier, consultant en développement économique à la S.F.M.

Le thème de la journée en était un de participation active: chacun a participé à des situations de jeux, situations analogues à celles qu'il rencontrerait chez lui dans son travail de coordonnateur lorsqu'il se rendrait disponible aux différents organismes de la communauté.

La journée se termina par une session d'échange entre les coordonnateurs locaux où chacun partagea avec les autres des nouvelles de sa région.

La cinquième rencontre des coordonnateurs locaux aura lieu le 2 février 1980, à la salle de rencontre au nouveau local de la S.F.M., au 194 du boulevard Provencher.



Journée-rencontre des coordonnateurs locaux de la S.F.M., le 17 novembre dernier avec les agents de développement communautaire, Pauline Hince et Wilfrid Gosselin.

ANNONCES

RÉUNION ANNUELLE & SOIRÉE AMICALE FRANCE-CANADA

L'Association France-Canada - section manitobaine vous invite à sa réunion annuelle et à une soirée amicale

le dimanche 9 décembre prochain à 8:00 p.m. au gymnase de l'École Noël Ritchot

I - **Réunion d'Affaire** (brève)
- Rapport du président, etc.
- Élections - tous les postes sont ouverts
- Projets pour 1980.

II - **Soirée Amicale**
- Film sur la région de la Loire
- Courte conférence par l'Abbé Florent La Bonté

Un léger goûter sera servi. Rafraîchissements seront disponibles à prix modérés.

Venez passer une soirée relaxante avec vos amis de France-Canada.

PROJETS POUR 1980

I - **COMITÉ D'ACCUEIL**
- pour accueillir nos amis français de passage au Manitoba
- pour nouer des connaissances entre Manitobains francophones et français
- pour améliorer les relations entre la France et le Canada
- pour faire connaître notre histoire aux Français et encourager ceux-ci à s'établir au Manitoba.

II - **CONCOURS POUR ÉTUDIANTS - RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES**
- concours "Retour aux Sources" - recherches généalogiques sur nos ancêtres, en Acadie, Québec, et Ontario (pour la majeure partie des participants) puis en France.
- Possibilité de permettre à un ou deux étudiants de se rendre en France pour continuer ses recherches généalogiques.

III - **VOYAGE EN FRANCE - ÉTÉ 1980**
- Coût - $500.00 par personne (billet aller-retour seulement). Pour ceux qui désirent faire un voyage **non-organisé** en France et qui remettront leur nom à France-Canada avant Noël.
- Tour de France et pays avoisinants avec M. Luc Marchildon (269-9871) comme guide pour ceux qui préfèrent un voyage **organisé**. Coût: $500.00 billet aller/retour plus hôtels, repas, etc...

Côtisation: par famille $15.00; individu $10.00; âge d'or $5.00; étudiant $3.00.

Peut devenir membre toute personne parlant français.

AVIS AUX FRANCO-MANITOBAINS

La nouvelle adresse de La Société franco-manitobaine est la suivante:

C.P. 145
194, boulevard Provencher
SAINT-BONIFACE (Manitoba)
R2H 3B4

Notre numéro de téléphone demeure le 233-4915.

ACTUALITÉS

- **À sa réunion du 22 novembre dernier**, l'exécutif de la S.F.M. a décidé d'appuyer le Collège universitaire de Saint-Boniface dans ses démarches vers l'obtention du feu vert, du sénat de l'Université du Manitoba, lui permettant ainsi d'offrir des cours vers la pré-maîtrise et la maîtrise en éducation.

- **L'agent de développement aux loisirs, Janine Tougas**, a participé à l'évaluation des étudiants-animateurs au Collège secondaire de Saint-Boniface vendredi dernier le 23 novembre. Cette évaluation s'insère dans les cadres du **Projet de formation étudiants-animateurs**.

  Dans le même ordre d'idée, les étudiants-animateurs franco-manitobains qui ont participé à ce projet à date ont organisé ou vont organiser des journées d'activités pour enfants au Centre culturel franco-manitobain, à Saint-Vital, aux Saints-Martyrs-Canadiens, à Lorette, à Ile-des-Chênes et à Sainte-Anne. Ces journées permettront aux étudiants-animateurs de mettre en pratique leurs connaissances théoriques.

- **La dernière d'une série de sessions de formation** (total de 45 heures) pour le bureau diocésain des Guides a eu lieu au Centre des Soeurs Oblates à Saint-Boniface, les 23, 24 et 25 novembre dernier. À l'ordre du jour, on y retrouvait l'élaboration d'un plan d'action pour l'année, des exercices en dynamique de groupe, et des présentations sur les jeux non-compétitifs, des jeux pour renforcer le concept de soi et des suggestions pour des activités de loisirs. On a aussi évalué les sessions offertes à date. Cette fin de semaine de formation était animée par les agents de développement, Pauline Hince, Wilfrid Gosselin, et Janine Tougas.

- **L'agent de développement politique, Monsieur Armand Bédard**, quittera son poste à la S.F.M. prochainement. Dans les mois à venir, Armand travaillera plutôt à la pige, lui permettant ainsi de consacrer davantage de son temps à la rédaction d'une thèse vers l'obtention d'une maîtrise en histoire. Les membres de l'exécutif et du personnel de La Société franco-manitobaine se joignent à tous les franco-manitobains qui ont travaillé avec Armand pour lui souhaiter bonne chance et beaucoup de succès.

- **Quatorze (14) représentations du spectacle de marionnettes mis sur pied par Janine Tougas**, agent de développement aux loisirs et aux programmes pré-scolaires à la S.F.M., auront lieu en décembre. Ce spectacle, qui a pour thème la fête de Noël, sera offert à des groupes d'enfants d'âge pré-scolaire. Un deuxième spectacle sur le thème du voyageur sera présenté en janvier et en février à d'autres groupes pré-scolaires.

- **Une rencontre informelle avait lieu lundi, le 26 novembre dernier**, entre le ministre fédéral du nord et des affaires indiennes, Monsieur Jake Epp, et des représentants de la collectivité franco-manitobaine. M. Julien Lévesque, Président des Éducateurs franco-manitobains, Me Michel Monnin, Président du Centre culturel franco-manitobain, M. Gérald Turenne, directeur-gérant du Festival du Voyageur, et Mme Marie Jubinville, directrice générale de la S.F.M. y étaient. La directrice générale de la S.F.M. a profité de l'occasion pour réitérer la demande de la F.F.H.Q. concernant la mise sur pied d'une commission nationale qui verrait à établir une politique globale de développement pour l'ensemble des francophones hors Québec.

Les petites annonces

À LOUER - à Saint-Boniface. Appartement de 3 chambres à coucher, entrée privée - près des autobus. Pour plus d'informations, composer le 233-7447.
- 82 -

À VENDRE - chalet - 14 rue Deniset - plage Albert - Norman Brunel - Téléphone 237-0991.
- 104 -

RUE EUGÉNIE - rez-de-chaussée dans duplex - 2 chambres à coucher - libre le 1er décembre. Composer 247-7197.
- 111 -

SAINT-BONIFACE - appartement 1 chambre à coucher (haut de duplex) - libre le 1er décembre - composez le 247-8705.
- 116 -

Aimerais faire du travail ménager dans les environs de Saint-Norbert. Téléphoner: 261-9348 après 18h.
- 117 -

TERRAIN À VENDRE - à Richer, Manitoba - environ 35 milles à l'est de Winnipeg - à proximité du village, 76 acres semi-boisés - prix très raisonnable - téléphoner au (1) 422-5594 après 16h30.
- 134 -

À VENDRE - machine à neige "Skidoo" 1969 - 1 cylindre 340C.C. - machine à neige Alouette 1972 - 2 cylindres 240C.C. - avec remorque (grain master) - 1974 - capacité 1000 livres - le tout pour $1,000 comptant. Téléphonez au 233-4324 le jour ou 284-9658 le soir.
- 119 -

ON DEMANDE DE L'AIDE - Le secours aux lépreux (Canada) inc., 405 boulevard Deguire (suite 110), Montréal (St Laurent) P.Q., HAN 1P9 - $25 par année, un lépreux soigné, souvent guéri! Recevez le bulletin et demandez une petite banque, ou faites en vous-mêmes! Merci!
- 121 -

À VENDRE - camion 1978 demi-tonne - ultra-robuste - 350, transmission automatique, amortisseurs puissants - réservoir double - volant ajustable, radio. Grande boîte à outils. Prix: $6,000 ou meilleure offre. Composez le 256-0381.
- 118 -

À LOUER - maison à Elmwood, East Kld. - 3 chambres à coucher - avec sous-sol complet - très propre - et bien situé - disponible le 1er décembre - $189.00 par mois - composer le 895-1586.
- 122 -

Désire avoir une personne âgée - tout est fourni - bon chez-soi, bonne nourriture - près autobus.
- 125 -

À VENDRE - fenêtres aux vitres de couleur (vitrail) - créées et dessinées pour embellir votre maison - téléphoner: 489-4182.
- 126 -

À VENDRE - autoneige - 1979 Kawasaki - S.T. 440 - A2 - Intruder - Fan Cool - un an gratuit - très bonne condition - $2,700 ou meilleure offre - téléphoner (1) 882-2243.
- 127 -

À LOUER - immédiatement, un bungalow de 3 chambres à coucher, situé sur lot paysagé de 2 acres, à Otterburne. En plus, garage double, foyer, patio-terrasse, tracteur pour entretien complet de la cour et plus. Pour plus de renseignements, composer (1) 433-7737.
- 128 -

À LOUER - rue Dubuc - appartement de 3 pièces, entrée et salle de bains privées avec cuisinière, réfrigérateur et place de stationnement - composer (1) - 878-3243.
- 130 -

À LOUER - Grenoble Manor - 415 St-Jean-Baptiste - appartement de deux chambres à coucher - hydro - place de stationnement - cable TV et air conditionné - libre immédiatement - téléphone: 233-3535 ou 233-4064.
- 131 -

À VENDRE - $450.00 - système de son naturel Yamaha MC-600 comprenant un appareil Radio AM-FM, une table tournante, et des hauts-parleurs à résistance de 8 ohms - téléphonez au 237-0293.
- 132 -

À VENDRE - patins pour hommes, garçons ou filles - toutes sortes de grandeurs - toutes sortes de prix - téléphoner 233-8422 après 17h.
- 124 -

À LOUER - appartement de trois pièces - comprend réfrigérateur et cuisinière - table et chaises de cuisine - sofa et lit - $125.00/mois - disponible immédiatement. Références s.v.p. Composer le 247-7376.
- 133 -

À VENDRE - 1 table de ping-pong (environ 5' x 9' x 2'6 de haut) avec filet, $50, 1 table de pique-nique (environ 2' x 6') avec bancs attachés, $25, 1 ventilateur portatif, pivotant, 3 vitesses, $15, 1 cuisinière électrique, marque "Viking", 30", four à nettoyage continu, avec horloge, minuterie automatique, broche pour rôtisserie, $195 - et plusieurs outils de jardinage. Tél.: 256-6430 en fin de semaine ou après 16h30 en semaine.
- 129 -

N'OUBLIEZ PAS!

Deux parutions de petites annonces gratuites vous sont offertes par LA LIBERTÉ. Seulement il vous faut faire parvenir le texte écrit de vos annonces avant le lundi, à midi!

Les petites annonces "GRATUITES"

À VENDRE - Roulotte Edson 1976, 21 pieds, accommode six personnes, toute équipée avec air climatisé - aubaine de fin de saison - composer 1-424 5204.
22-801-23C

VENTE PRIVÉE - A cause de départ, beau bungalow, sur beau grand lot paysagé - 2 chambres à coucher - tapis mur à mur au salon avec dinette. Sous-sol complet avec salle de jeux - pouvant être converti à une chambre à coucher garage. Composer 233 2933
20-786-JNO

MAISON À LOUER - rue Masson - 3 chambres à coucher $250.00 mois - composer 233-1159
22-798-23C

VENTE PRIVÉE - 221 rue Centrale, Sainte-Anne, Manitoba - Bungalow de 3 chambres à coucher - beau grand lot 79' x 163' - garage attenant - sous-sol fini - 2 salles de bains - tapis mur à mur dans le salon et chambre à coucher composer 1 422-5230
22-799-23C

À VENDRE OU À LOUER Saint-Pierre-Jolys - bungalow de 3 chambres à coucher - garage - 1 1/2 salle de bains - sous-sol complet - 1392 pieds carrés - lot de 132' x 232' - libre immédiatement. Contacter le propriétaire, Claude Hébert à 433-7472
21-793-JNO

À VENDRE - sécheuse [illegible] Yan[illegible] - Fen[illegible] co[illegible]
[illegible]-23C

VENTE PRIVÉE - Sainte Anne - nouveau bungalow 1130' carré - sous-sol complet choix de tapis et d'installations électriques - sur grand lot de 105' x 105' entouré d'arbres $44 000. Composer 247-3884, à Saint Boniface ou 422 5360 à Sainte-Anne.
19-781-JNO

À VENDRE - Roulotte, Lg 5 mètres 40, avec chauffage, four, toilette, garde-robe, réfrigérateur, cuisinière (3 branchements). Peut accommoder 6 personnes composer 269-5544 [illegible] 1-737-2600.
22-[illegible]

À [illegible] - Parc [illegible]dsor - an[illegible] et [illegible] appartement de 2 ch[illegible] coucher au premier [illegible] d'un duplex. Chauffage, électricité et eau inclus - place de stationnement près autobus et de toutes commodités - libre le 1er novembre. Composer 257 9412
21-795-JNO

À VENDRE - Maison mobile de grande puissance avec amortisseurs, tente pour une automobile Chevrolet Nova 1976 "Hatchback". Composer 247-6842 après 13h
22-803-23C

À LOUER - au Parc Windsor 3 chambres à coucher - semi-détaché - laveuse et sécheuse. Près de l'école [illegible] Composer 247 [illegible] 1-758-3[illegible]
[illegible]

À [illegible] - Saint [illegible] sui[illegible] de 3 [illegible] à coucher, en[illegible] - près des [illegible]bus. Pour plus d'informations, composer 233-7447.
22-805-23C

SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Une aubaine à $59,000.00 - Une grande maison de revenu, construite en 1957 - grande cuisine - grand salon - 5 chambres à coucher. Près des écoles. Composer 247 7146
[illegible]

[illegible] MUSIQUE - [illegible] théorie à Saint [illegible] - niveaux [illegible] 10e année - Conservatoire Royal de Toronto et Western Board - contacter Gina au 233-7423 (bureau) ou résidence 237-8455
22-807-23C

CHAMBRE ET PENSION pour personne âgée - soins personnels - 1er plancher - immédiatement. Composer 253 9142.
20-787-JNO

VENTE DE SOUS-SOL - Saint-Boniface - 420, rue Notre-Dame - samedi, 22 septembre de 9h à 15h. Meubles - appareils ménagers - 200 livres - disques - outils
22-809-23C

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452 3464
4-591-JNO

UNE CHANCE DE DÉMONTRER VOTRE POTENTIEL - Emploi à temps partiel ou à plein temps vous est offert dès maintenant, avec heures de travail à votre choix, en vente directe - bénéfices marginaux intéressants pour gens de la campagne et de la ville. Appelez Jeannette au 253-2072
22-797-23C

À LOUER - chambre meublée dans maison tranquille. Composer 775-1439 après 19h
[illegible]-JNO

La Page de Bicolo ...



Bonjour les amis!

Cette belle neige me fait penser à Noël. Je me prépare pour les fêtes.

À bientôt,
Bicolo!



Peux-tu défricher ces mots et les inscrire correctement dans les feuilles de gui.

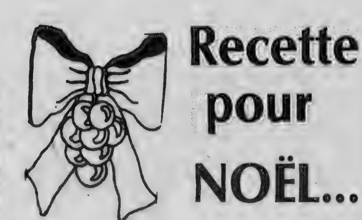
ATTENTION! ATTENTION!

N'oublies pas le Grand Concours de Noël.... Le Concours se termine le 8 décembre. N'oublies pas ton nom, adresse, âge et numéro de membre..... **Envoie à:**

Bicolo,
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Colorie l'**ANGE** qui annonce **Noël**, découpe-le et décore ta chambre.





Recette pour NOËL...

MACARONS

3 blancs d'oeufs
1/4 c. à thé de sel
3/4 tasse de sucre
1/2 c. à thé d'essence de vanille ou d'amande
1 1/2 tasse de noix de coco râpé
Cerises au marasquin égouttées et coupées en deux

Chauffer: le four à 300 degrés F. (four doux)
Battre: les blancs d'oeufs avec le sel jusqu'à ce qu'ils soient fermes et luisants.
Ajouter: le sucre graduellement tout en continuant de battre.
Incorporer: l'essence et la noix de coco râpée.
Laisser Tomber: par cuillerées à thé sur une plaque à biscuits graissée. Laisser suffisamment d'espace entre les macarons pour leur permettre de s'étendre sans se toucher. Décorer d'une demi-cerise au marasquin.
Cuire: au four pendant 20 minutes. Prolonger la cuisson rend les macarons secs et friables.
Laisser: refroidir complètement.

Donne: 3 douzaines de macarons.



Courrier

Cher Bicolo,

Un gros merci pour le beau livre et l'épinglette que j'ai reçus lorsque j'ai été gagnante au concours d'automne. Merci.

Claire Courcelles 6 ans
Sainte-Agathe, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour les livres, Bicolo. J'étais contente d'avoir gagné le concours d'automne. Merci, merci Bicolo.

Mona Lemoine 7 ans
Sainte-Agathe, Manitoba

LA SUISSE

Cher Bicolo,

La Suisse est un petit pays dans l'Europe, à l'est de la France. *Il y a deux chaînes de montagnes, qui couvrent plus que la moitié de ce pays. Une de ces chaînes est les fameuses Alpes. C'est entre ces montagnes qu'habite la plupart des gens.*

La capitales est Berne *et la plus grande ville est Zurich. Les personnes de la Suisse parlent en français, en allemand, en italien.*

La Suisse *est un pays reconnu pour les meilleurs skieurs du monde. Les Suisses sont renommés pour la fabrication de leurs horloges et de leurs montres.*

Le tourisme *est une partie importante de l'économie. En été les touristes deviennent des alpinistes amateurs.*

On me dit que la Suisse est un pays où tous les riches du monde cachent leurs trésors. Ce serait donc un endroit enrichissant à visiter.

Ton amie,
Tina Laurin, 9 ans
École Taché, Saint-Boniface

... Faut faire quelque chose, c'est elle qui a le déjeuner.

Un "**Alpiniste**" se cache dans la montagne...
Peux-tu le trouver?
Colorie ce paysage de la Suisse.



UN VRAI SPÉCIAL DE BICOLO!

Il me reste encore quelques livres de recettes. Pour un cadeau qui ne coûte pas cher et qui fera plaisir...

"Mon livre de recettes" seulement **$1.00.**
Remplis le coupon et envoie le à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Je désire .... livres de recettes.
Nom ....
Adresse ....
....
Code postal ....

Réponse: MOTS DE NOËL
1. Noël - 2. Jésus - 3. Année - 4. Crèche 5. Fête - 6. Marie - 7. Sapin - 8. Cadeaux 9. Messe - 10. Joyeux.

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Année: ....

Membre Gagnant

No. 3449
Renée Cormier
Saint-Claude, Manitoba
R0G 1Z0
Âge: 7 ans

Nouveaux membres

5376 **Jean Gauthier**, La Broquerie
5377 **Marc Jolicoeur**, Lorette
5378 **Marc Fiola**, Sainte-Anne
5379 **Julie Larocque**, Sainte-Anne
5380 **André Ruest**, Saint-Boniface
5381 **Cheryl Harrison**, Winnipeg
5382 **Paul Ferland**, Saint-Boniface
5383 **Remi Jobin**, Winnipeg
5384 **Joanne Robert**, Sainte-Agathe
5385 **Alain Robert**, Sainte-Agathe
5386 **Gilles Roy**, Saint-Boniface
5387 **Manon Roy**, Saint-Boniface

Nouveaux membres

nécrologie

REMERCIEMENTS

La famille du défunt Léon Desmarais remercie sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, prières ou assistance aux funérailles. Merci au célébrant, aux aides de choeur, aux membres de la chorale et à l'organiste, aux Chevaliers de Colomb, aux porteurs ainsi qu'à Mme C. Préfontaine et à ses aides pour un délicieux goûter.

Un merci tout à fait spécial pour leur dévouement inlassable, durant le séjour de notre cher disparu à l'hôpital, s'adresse aux Soeurs Delvina et Victoire Desmarais, l'abbé Réginald Prescott, Jean Paul LeGal et Rachel Lemoine. Merci aussi à l'abbé Bélanger de Saint-Norbert et l'abbé Marand, chapelain de l'hôpital Victoria.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU STANISLAS BISSON, du Village de Sainte-Anne, au Manitoba, greffier retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 11e jour de janvier, 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE JOSÉPHINE PRENDERGAST GAGNON, de son vivant de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, veuve de feu Ernest Gagnon, de son vivant de la même place, gérant, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par déclaration assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 édifice Avenue, 265 rue Portage, Winnipeg, R3B 2B2, le ou avant le 12 janvier, 1980.

DATÉ en la ville de Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour de novembre, A.D. 1979.

L.A. REGNIER
Procureur pour les exécuteurs.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU BERTHA LAPOINTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retirée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 28 décembre, 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de novembre, 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

55e anniversaire



M. & Mme Albert Labelle célébrèrent leur 55e anniversaire de mariage le 3 décembre 1979.

Albert Labelle (fils d'Ovila Labelle et Emma Bellemare) est né à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba le 4 novembre 1901. À 14 ans, il déménagea avec ses parents à Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba. Albertine Labelle (fille de Eugène Pinette et Marie-Clara Therrien) est née à Sainte-Amélie, Manitoba le 18 août 1907.

Ils se marièrent à Sainte-Amélie le 3 décembre 1924.

Ils cultivèrent la terre pendant 45 années. Ils eurent 16 enfants dont 15 encore vivants; ils ont 61 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants.

Sincères félicitations à nos parents, à nos grands-parents et à nos arrière-grands-parents.

À vous, cher couple, sincères remerciements pour l'amour témoigné, pour votre compréhension. Bon anniversaire et que Dieu vous garde longtemps parmi nous.

De nous tous.

LE CENTRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES FRANÇAISES DU MANITOBA
est à la recherche

D'UN BIBLIOTECHNICIEN OU D'UN BIBLIOTHÉCAIRE

- à temps partiel
- pour appuyer le personnel régulier au comptoir du prêt
- pour assumer avec le personnel régulier diverses tâches, en particulier le catalogage et la classification des documents, etc...
- le candidat devra avoir un cours en bibliothéconomie et/ou de l'expérience de travail en bibliothèque
- le traitement sera établi selon la scolarité et l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Centre de Ressources Éducatives françaises du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
DATE LIMITE: le 17 DÉCEMBRE

COMMIS-DACTYLO
pour
Ministère des Affaires culturelles

TRAITEMENT ANNUEL: $10,656 - $12,739 par an

FONCTION: Agit comme réceptionniste et répond aux demandes de renseignements faites par téléphone ou en personne. Dactylographie la correspondance, les rapports, les états comptables, les propositions soumises au Cabinet et au Conseil du Trésor, qui lui sont confiés par les responsables de programmes et le personnel administratif. Est responsable de l'organisation et du maintien d'un système de classement.

QUALITÉS REQUISES: Études secondaires et formation au secrétariat, et capacité de passer l'examen de dactylographie de la Fonction publique. Plusieurs années d'expérience dans des emplois de bureau, bonne connaissance de l'anglais et du français et aptitude de traiter avec le public, parler, écrire et taper à la machine dans les deux langues.

Envoyez votre demande par écrit au plus tard le 17 décembre en mentionnant le numéro 987.

Civil Service Commission
935-155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

LA LIBERTÉ

LE SEUL JOURNAL HEBDOMADAIRE DE LANGUE FRANÇAISE AU MANITOBA

requiert les services d'un(e)

Responsable des ventes de publicité

La personne choisie devra s'occuper de vendre l'espace publicitaire dans le journal, de négocier les contrats de publicité avec les clients, de concevoir les annonces avec ceux-ci et de développer de nouveaux marchés potentiels.

Exigences requises: L'expérience dans la vente est nécessaire. La personne choisie devra démontrer son dynamisme à travailler dans un domaine exigeant, mais stimulant.

Salaire à négocier. (Les bénéfices marginaux sont appréciables). Possibilités d'avancement.

Date d'entrée en fonction: début janvier 1980.

Veuillez adresser toute demande d'emploi à:

Presse-Ouest Limitée
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2B4



ÉCOLE SAINT-EUSTACHE

est à la recherche

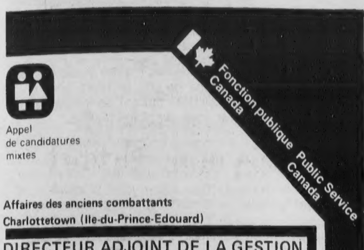
D'UN PROFESSEUR

temporaire bilingue

pour le poste suivant:

langage arts pour grades 2-3-4 et 6

Veuillez vous adresser au Directeur de l'école - téléphone: **(1) - 353-2869.**



Affaires des anciens combattants
Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard)

DIRECTEUR ADJOINT DE LA GESTION DU PERSONNEL (339-292-006)

Traitement: $28 800 — $40 800
No de référence: 79SM-OC-DVA-SG-829

Fonctions
Le ministère des Affaires des anciens combattants cherche un directeur adjoint de la gestion du Personnel pour diriger de façon générale et coordonner le système de la gestion des Affaires des anciens combattants et le programme des Réformes administratives de même que leur évaluation; pour conseiller en général le sous-ministre et le comité de gestion sur les politiques et les stratégies d'évolution de l'organization, du développement et des systèmes des Affaires des anciens combattants; pour servir d'expert-conseil aux cadres supérieurs dans la gestion des projects de réformes complexes.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire. Expérience récente et marquée à conseiller la direction dans le domaine des réformes administratives. Expérience dans la gestion de programmes.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

AGENTS RÉFORMÉS ADMINISTRATIVES (339-240-007) — (339-292-005)

Traitement: $25 400 — $35 600
No de réf: 79SM-OC-DVA-SG-81/79SM-OC-DVA-SG-830

Fonctions
Le ministère des Affaires des anciens combattants cherche deux (2) Agents, Réformes administratives pour mettre au point, adapter, mettre en œuvre et maintenir des systèmes permanents pour améliorer la rentabilité de l'organisation pour diriger ou faire partie des groupes d'étude chargés de résoudre des problèmes administratifs ou de planifier et de mettre en œuvre d'importantes réformes administratives.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire. Expérience récente et marquée de la consultation en matière de réformes.

Exigences linguistiques
(339-240-007)
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.
(339-292-005)
La connaissance de l'anglais est essentielle.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ à:
Sonia Gosselin
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, Pièce 1760
300, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 19 décembre, 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

La Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17

requiert les services de

deux professeurs bilingues

pour les positions suivantes:

- grade 1 à l'école de Saint-Jean élémentaire (toutes les matières enseignées en français).
- grade 6 et 7 à l'école de Saint-Pierre élémentaire (toutes les matières enseignées en anglais sauf le français).

Les deux postes sont ouverts le 7 janvier 1980.

Faites parvenir votre application à:



M. Louis R. Gosselin,
Directeur Général
Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

UNE BONNE AFFAIRE

PRÈS DU CHEMIN DE FER (CNR)

À vendre à Transcona

Maison de 2 étages - 11 pièces - 3 appartements - cave complète - Prix: **$26,900.** Pour plus de renseignements, adressez vous à: **Hubert Vankriken, Rés.: 222-1265** ou à: **C.21 - Carrie Realty, 168 Marion - 233-1999.**

À LOUER

2700 p.c. bureaux modernes, climatisés, meublés, au centre de Saint-Boniface.
400 p.c. entreposage. **Tél.: 247-4942 ou 489-3461**

VENTE PRIVÉE

UNE AUBAINE À $39,900

Très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fenêtres, toît, auvents, tapis et revêtement de sol NEUFS. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot, profond et clôturé - situé près de toutes commodité et rue très propre. **Téléphoner: 255-2825 après 18h.**

Notre-Dame-de-Lourdes



Une occasion exceptionnelle pour un commerce: boulangerie, restaurant, lavage de voitures, pompes à essence et tout l'équipement nécessaire. Plus de 5,000 pieds carrés de bâtiments en acier et 3 acres situés au coin des routes 244 et 245.

Pour plus de détails, appeler AL BENGER ou DICK SCHAEFFER.
ROYAL TRUST
509-386, avenue Broadway
Téléphone: 949-0373

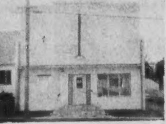
BOUCHARD REALTY

Téléphone: (1) 433-7502

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Venez à Saint-Pierre
comparer les prix des propriétés.

SAINT-PIERRE
Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...



ILE-DES-CHÊNES 53,000.
Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces attenant à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

SAINT-PIERRE - cherchez-vous une bâtisse pour un commercé? Nous avons cette bâtisse de 30' x 60' au centre du village, nouvellement décorée avec beau logis de 3 chambres à coucher. Seulement $49,900.

Appelez nous pour information pour des fermes, maisons "Hobby farm", lots, commerces, etc...



LE CENTRE DE RECHERCHES

demande une

Secrétaire

Connaissance du français et de l'anglais requise.
Salaire:suivant l'entente collective.

Pour information et entrevue, communiquer avec:
Monsieur Michel Lagacé, directeur
Centre de Recherches
Collège Universitaire de Saint-Boniface
400, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
Téléphone: 247-6750

La Société franco-manitobaine

est à la recherche

D'UNE PERSONNE PRÉPOSÉE À LA

PLANIFICATION et à la RECHERCHE

FONCTIONS
- participe à l'élaboration de stratégies et de tactiques reflétant les buts et les objectifs généraux de la S.F.M.
- recueille la documentation et fait les recherches nécessaires au bon fonctionnement des divers programmes de la S.F.M.
- prépare des documents et des mémoires pour la direction et l'exécutif
- fait autres tâches à la demande de la directrice générale

QUALIFICATIONS REQUISES
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité de travailler en équipe
- facilité de communication écrite en français
- formation universitaire ou expérience équivalente

SALAIRE
De $14,000 à $26,000 (négociable suivant les qualifications).

ENTRÉE EN FONCTION
Le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 décembre, date de fermeture du concours, à:
Madame Marie Jubinville
Directrice générale
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
SAINT-BONIFACE (Manitoba)
R2H 3B4

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

5 MILLES DE RICHER
Seulement à 45 minutes de Winnipeg se trouve ce joli bungalow de 2 chambres à coucher. Bien construit, il y a 2 ans - avec garage attenant. Cuisine moderne et situé sur un lot de plus de 2 acres avec environnement naturel et formidable.

RUE RITCHOT $40,000
Excellente maison de famille - 4 chambres à coucher - presque entièrement rénovée. Peut être libre pour le 1er juin.

RUE NOTRE-DAME $39,900.00
Bungalow de 2 chambres à coucher, complètement remodelé, intérieur et extérieur, tapis mur à mur, portes et fenêtres nouvelles; très propre. Belle cour - stationnement pour 2 automobiles.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE $39,900.00
Maison 1 1/2 étage, 2 chambres à coucher - nouvellement remodelée et isolée - chassis et portes neufs - garage - très beau lot paysagé - proche des écoles.

RUE DES MEURONS $20,[illegible]0
Nous acceptons des offres pour cette propriété. La maison sert présentement pour 2 logis, mais pourrait servir d'habitation à une seule famille.

Si vous désirez vendre votre maison, laissez-nous vous aider - Nous avons de bons clients.

À tous les Grands chevaliers et aumôniers de Conseils français

Chers frères chevaliers:

Salutations à vous tous: "Bras droit de l'église".

Plusieurs d'entre vous avez lu la semaine dernière dans l'hebdo "**LA LIBERTÉ**" en date de jeudi, le 15 novembre un article intitulé "Les vaisseaux brûlés?" signé Henri Fesquet.

Il serait recommandable que chaque conseil, prenant avis de son aumônier, réagisse activement à ce que ce genre d'écrit ne soit pas publié dans notre journal "**LA LIBERTÉ**". C'est à l'avantage de la Chevalerie de pouvoir défendre le Souverain Pontife et l'église et de s'organiser pour que ceux-ci ne soient pas critiqués avec une audace offensive par des gens que l'on ne connaît pas. Et cela dans un hebdo que l'on veut et croit nôtre!

Il faudrait réclamer le droit d'être respecté dans nos aspirations religieuses en nous adressant à l'administration de **LA LIBERTÉ** et à son rédacteur en chef, M. Rompré. Je suggère d'appeler ou d'écrire à M. Michel Lagacé, Président du Conseil d'Administration, Presse Ouest Limitée, Case Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, pour lui demander de prendre les mesures nécessaires pour éviter une répétition de publication d'articles semblables à celui du 15 novembre dernier en 5e page. Je vous convie de ne pas retarder votre démarche.

Pour ma part, je trouve l'article déplacé dans notre "**LIBERTÉ**"; je le trouve osé et effronté. Ce genre de commentaire blesse ma sensibilité religieuse; injure mon amour de la vérité; agace ma patience par le mépris qu'il manifeste de la personne du Saint Père et de notre Mère, la Sainte-Église. Si l'on veut faire une critique qui bénéficie, qu'on la fasse avec onction, justesse et amour à l'endroit et devant qui de droit, non pas à tous les vents.

Fraternellement,

Frère Chevalier Roland Bélanger, ptre
Président des Activités Catholiques au Conseil d'État
Winnipeg, Manitoba

le 22 novembre 1979

copies: M. Michel Lagacé et M. Rompré

L'indignation des Chevaliers

Monsieur le rédacteur,

Attendu que l'ordre des Chevaliers de Colomb a pour but principal de défendre la Sainte-Église Catholique Romaine!

Attendu que nous, les Chevaliers de Colomb, devons défendre toute attaque contre le chef de cette même église, Jean-Paul II.

Il est résolu que les Chevaliers de Colomb de Lorette manifestent leur indignation à la direction du journal "**LA LIBERTÉ**" pour avoir fait paraître l'article intitulé "Les vaisseaux brûlés?" par Henri Fesquet le 15 novembre dernier.

En plus, nous formulons le désir que plus jamais vous ne reproduirez des articles réflétant du mépris envers l'église catholique et son chef.

Résolution adoptée à l'unanimité lors de notre réunion du 26 novembre 1979.

Jean-B. Grégoire, Maurice Grégoire, Hervé Chartrand, Claude Bohémier, Donat Labossière, Michel Carrière, Guy Lacroix, Edouard Manaigre, M.G. Gobeil, G. Simard, G. Vandale, Réginald Prescott, aumônier, G. Hacault, Gérard Cournoyer, Denis Bohémier.
Conseil Jubinville No. 3579
Lorette, Manitoba

le 27 novembre 1979

"Attention aux articles si audacieux"

M. le rédacteur,

On se demande: Pourquoi un tel article "Les vaisseaux brûlés?" sur le Pape Jean Paul II dans notre journal français de l'Ouest?

N'aviez-vous pas réalisé que le grand pourcentage de vos lecteurs sont catholiques? Si le but est de froisser vos lecteurs, vous avez bien réussi!

Attention au coup de pouce!! Vous n'avez pas peur que le mot se passe entre catholiques et Canadiens français que notre journal est rendu quasi anti-clérical? Nous voulons que notre journal demeure "**LA LIBERTÉ**", mais attention aux articles si audacieux, si anti-catholiques comme celui mentionné.

Bien à vous,

La Ligue des femmes catholiques et autres personnes intéressées: Edouard Bonville, curé, G. Courchaine, J.A. Seden, François LeGal, Mme Hélène Lagassé, Mme Louise LeGal, M. Roger Kirouac, Louis LeGal, Sr., Rose-Marie Petit, Marcelle Doyle, Edmée LeGal, Emma Chaput, Norbert Chaput, Marie-Ange Chaput, Denise Hancaux, Louis Chaput, Mme M.A. Banville, Maurice et Jeannine Aubin, Mme Marguerite Lagassé, Yolande Lagassé, Henri St-Pierre, Sr Irène Bonin, fille de la Croix, Sr Jeanne Marcotte, fille de la Croix.

Saint-Adolphe, Manitoba

le 22 novembre 1979

"Des Catholiques qui tiennent encore plus à leur religion qu'à leur langue"

Monsieur,

Nous venons vous rappeler que votre journal "**LA LIBERTÉ**" est écrit pour les Canadiens français du Manitoba qui sont aussi, pour la très grande majorité, des catholiques, et qui tiennent autant, et peut-être même encore plus, à leur religion qu'à leur langue. Donc, ce journal doit tenir compte de notre foi et de nos opinions, autrement nous n'aurions pas de raison de continuer à le recevoir.

L'article de M. H. Fesquet publié dans **LA LIBERTÉ** du 15 novembre dernier nous a indignés. Nous savons que le Souverain Pontife est le vicaire de Jésus-Christ. Comme tous les chefs d'État qui font des lois devant être observées par les citoyens, le Pape étant chargé du gouvernement de l'église a le droit de faire des règlements pour le bien de cette société, et nous les observons avec une filiale et respectueuse docilité, et cela, d'autant plus que le Saint-Père, nous en sommes certains, reçoit les inspirations de l'Esprit-Saint qui donne à chacun les grâces et les lumières en rapport avec sa situation. Le pape, étant le représentant de Dieu auprès de l'humanité, enseigne ce que le Seigneur lui-même nous enseignerait s'il était visible parmi nous, et cela pour notre bien et notre bonheur. Dieu nous a donné des lois qui sont valables jusqu'à la fin du monde et il les a données, non pour son plaisir mais pour nous éclairer et nous indiquer le chemin que nous devons suivre pour arriver à la béatitude éternelle. Si ces lois nous semblent difficiles à garder, nous avons par ailleurs de nombreux moyens qui nous en donnent le courage.

Espérant qu'à l'avenir la rédaction tiendra compte de nos convictions religieuses, recevez nos salutations,

Sincèrement,

Lucille Forest
Saint-Boniface, Manitoba

le 20 novembre 1979

"Deux côtés"

M. le rédacteur:

Nous constatons depuis quelques semaines que vous semblez à court d'articles pour votre journal, notre journal. C'était très évident dans le numéro du 15 novembre, en page 5, "Les vaisseaux brûlés?".

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page 26)

Pourquoi vous est-il si facile de reproduire des extraits d'articles de l'hebdo "*Le Monde*" et qu'il vous était impossible de reproduire lors du passage de Jean-Paul II en Amérique du Nord les reportages si intéressants de nos quotidiens "*Free Press*" ou "*Tribune*"?

Il y a toujours deux côtés à une médaille. Maintenant que vous nous avez présenté le chef de l'église comme un "monstre" sans sympathie qui n'a fait que reprendre ses prédécesseurs en refusant aux femmes enceintes d'avorter lorsque les circonstances le requiert, en condamnant les relations sexuelles avant le mariage, en rejetant les homosexuels qui font que suivre la nature dont ils ont hérité, - montrez-nous le comme l'homme au grand coeur qui comprend la vraie souffrance, la vraie misère. Montrez-nous que cet homme réputé si humain PEUT AVOIR des idées personnelles en reproduisant les extraits de sa lettre encyclique "Redemptor hominis" que nous vous faisons parvenir.

Celles qui veulent demeurer les amies de **LA LIBERTÉ**,

Les membres de la Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert.
Saint-Norbert, Manitoba

le 20 novembre 1979

"La Milice trouve odieux..."

M. le rédacteur,

Après avoir lu plusieurs lettres de protestations à l'article contre N.S.P. le Pape, paru dernièrement dans votre journal, puis-je me permettre d'ajouter quelques mots?

La "Milice de Jésus Christ", d'un seul corps, trouve odieux de dénigrer N.S. Père d'une telle façon. Il est le représentant de Jésus Christ sur la terre, et comme tel, ses paroles sont inspirées. Par conséquent ce n'est pas à nous de critiquer ses enseignements, mais de s'y soumettre.

LA LIBERTÉ pourrait sans doute trouver autres choses à écrire que de copier sur d'autres journaux, ces articles contre la foi et la vie chrétienne. Espérons qu'il en sera ainsi.

Sincèrement,

"La Milice de Jésus-Christ"
Agnès Desaulniers
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

le 28 novembre 1979

Des commentaires sur "Les vaisseaux brûlés?"

Cher éditeur,

Je commente le mieux que je peux sur l'article dans le journal du jeudi 15 novembre 1979 intitulé "La dernière vedette" et "Les vaisseaux brûlés?" où **LA LIBERTÉ** reproduit le texte du journaliste, Henri Fesquet, du *Monde*. *Le Monde* est un journal quotidien du parti gauche de la France.

Il me fait beaucoup de peine à voir que notre seul journal français hebdomadaire qui a déjà bien défendu la foi catholique, peut oser publier un article parlant contre l'enseignement du Pape Jean-Paul II.

Peut-on dire "un peu naïvement qu'il (le Pape) est un "athlète de Dieu"?" Il faudrait comprendre et s'ouvrir les yeux à l'apostolat de ce chef. Un athlète pourrait avoir comme définition: un homme fort qui lutte. Ainsi nous pouvons dire consciemment que Jean-Paul II lutte contre les erreurs et le tourment propagés à travers le monde. Il est fort puisqu'il retient son pouvoir de Jésus-Christ lui-même.

C'est vrai que notre cher bon pape est "un pape méditatif". Il médite sur la Sainte-Trinité et recourt à la Sainte Vierge pour l'aide qu'il a besoin afin de guider ce monde bouleversé.

Pour simplifier mes commentaires, je divise ceux-ci en quelques points:

Popularité et infaillibilité

Notre pape sait comment se faire aimer et répandre son apostolat; ses visites à plusieurs pays dans le monde. Il détient son pouvoir de Jésus-Christ, "Tu est Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux". Alors les gestes, les paroles et les faits de ce gouvernement théocratique, ont une valeur divine.

"L'on commence à se demander si ses propos sont toujours inspirés" (article) "Homme de peu de foi" a dit Jésus, "j'ai prié pour que ta foi ne faillisse pas". "Le Souverain Pontife Romain n'a jamais erré dans les choses concernant la foi et les moeurs". (Concile de Latran-273, Pie IX dans le syllabus-1723, Concile Vatican I-1836).

"Le pape n'a-t-il pas brûlé ses vaisseaux en se posant, au su et au vu de millions de personnes, comme un adversaire irréductible de tant de conquêtes de l'homme moderne?" (Article). Je ne crois pas. Le peuple humain aime et admire ce pape polonais. Il est un des nôtres. "Par un bon sourire paternel, il nous laisse aussitôt deviner un homme à la fois profond et énergique". (Carrefour Chrétien, Nov. 1978). Lors de son voyage au Mexique "sur tout son parcours, le pape est accueilli et acclamé "Viva il Papa", par des ovations exceptionnelles, sonneries de cloches, drapeaux déployés aux couleurs du Mexique et du Vatican" (Ibid) et ceci devant un million de personnes.

La femme

"Qu'a fait l'Église des droits de la femme)" (Article). L'église a donné Marie, "la femme bénie entre toutes les femmes" comme modèle à imiter des femmes aujourd'hui. La femme doit assumer son rôle; celle d'éducatrice et formatrice des générations avenir. Ça c'est une responsabilité!

"L'église catholique refuse l'égalité des droits aux femmes alors que l'évangile est, pour notre époque, extraordinairement féministe". (Article). L'évangile n'a pas changé au cours des siècles. Au commencement, si Jésus aurait voulu avoir des femmes prêtres, il aurait choisi Marie, sa mère, la toute pure, première. Conservons la tradition.

Avortements

Jésus disait: "En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait".

Le Pape Pie XII disait le 29 octobre 1951: "Tout être humain, même l'enfant dans le sein de sa mère, tient le droit à la vie immédiatement de Dieu, non des parents ou de quelque société ou autorité humaine. Donc, il n'y a aucun homme, aucune "indication" médicale, eugénique, sociale, économique, morale qui puisse exhiber ou donner un titre juridique valable pour disposer directement et délibérément d'une vie humaine, innocente, c'est-à-dire en disposer en vue de sa destruction envisagée soit comme but, soit comme moyen d'obtenir un but qui peut-être en soi n'est pas du tout illégitime. Ainsi, par exemple, sauver la vie d'une mère est une très noble fin; mais la suppression directe de l'enfant comme moyen d'obtenir cette fin n'est pas permise". Il n'y a pas longtemps que Pape Paul VI aussi déclarait: "Jamais, jamais il n'est permis de tuer l'enfant dans le sein de sa mère". Ainsi tout comme ses prédécesseurs, Jean-Paul II se tient ferme contre l'avortement.

Relations pré-maritales

L'Ancien Testament fait allusion aux relations sexuelles hors du mariage dans les commandements de Dieu: "Tu ne commettras pas d'adultère" et "Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain". (Deut. 5:17, 18). Ainsi, ces lois banissent en autre les actes sexuels pré-maritales, les désirs impurs et les convoitises.

Le pape persistera à condamner les relations sexuelles avant le mariage parce qu'en toute loi morale et véridique, ceci n'est pas permis dans la loi de Dieu.

Contraceptifs

L'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI, si contestée aujourd'hui désormais, condamne les contraceptifs chimiques. Mais ce pape donne la meilleure solution qui est: "La matrise de l'instinct par la raison et la libre volonté... pour que les manifestations affectives de la vie conjugale soient dûment réglées, en particulier pour l'observance de la continence périodique"

Encycliques

"Au début de chaque pontificat, celui qui vient d'être élevé sur le siège de Pierre a pour premier souci de resserrer les liens qui l'attachent au corps épiscopal dont il est la tête, d'assurer entre lui et les évêques l'unité de programme dans le gouvernement de l'église, l'unité de doctrine contre les erreurs du jour. Et, pour atteindre ce but, c'est à l'organe d'une encyclique qu'il a recours". (Benoit XIV, UBI Primum, 3 décembre 1740).

Que l'encyclique soit "vieille de onze ans" (Article) elle est tout de même inspirée par l'Esprit-Saint. Et ce qui est plus étonnant, c'est que le Pape présent réaffirme sa position contre les contraceptifs chimiques, les avortements, etc. Un petit point: ne nous référons-nous pas souvent à la Bible alors qu'elle date d'avant Jésus-Christ?

Prêtrise

Étant consacré spécialement à Dieu, le prêtre non-marié, peut se dévouer d'autant plus à son sacerdoce. L'amour et la grandeur d'un prêtre pour Jésus est sublime puisqu'il est le seul ayant pouvoir direct du Très-Haut à changer l'hostie et le vin en le vrai corps et le vrai sang de Celui qui a sauvé l'humanité.

Les homosexuels

Le Pape Jean-Paul II a dit quand il était aux États-Unis, qu'il ne condamnait pas les homosexuels mais plutôt l'acte homosexuel, qui est un péché. Jésus n'avait pas condamné la femme adultère mais lui aussi avait dit de ne plus pécher.

Liberté de la loi

L'homme qui a besoin de la grâce divine pour se rapprocher de Dieu, a aussi besoin d'une instruction spirituelle venant de celui que Jésus a choisi.

Peut-on se dire catholique si nous rejetons l'enseignement du pape ou l'on adhère seulement à ce qui nous plaît? "Qui vous méprise me méprise, qui vous écoute m'écoute", Jésus a dit à ses disciples. Trop de chrétiens aujourd'hui veulent se faire pape à côté et au-dessus du Véritable.

Le Pape Léon XIII disait: "...dans une société d'hommes, la liberté digne de ce nom ne consiste pas à faire tout ce qui nous plaît: ce serait dans l'état une confusion extrême, un trouble qui aboutirait à l'oppression; la liberté consiste en ce que, par le secours des lois civiles, nous puissions plus aisément vivre selon les prescriptions de la loi éternelle".

"Qu'il (l'homme) apprenne à respecter et à aimer l'église, la commune Mère de tous les chrétiens, à obtempérer à ses préceptes, à fréquenter ses sacrements, qui sont des sources divines où l'âme se purifie de ses tâches et puise la sainteté". (Perum Novarum).

Enfin, Pie XII disait le 29 juin 1958: "...le pouvoir de l'église n'est pas du tout circonscrit au domaine des choses strictement religieuses; selon l'expression habituelle, mais tout le domaine de la loi naturelle lui appartient également ainsi que son enseignement, son interprétation et son application pour autant qu'on en considère le fondement moral. En effet, par disposition divine, l'obervance de la loi naturelle se réfère à la voie selon laquelle l'homme doit tendre à sa fin surnaturelle. Sur cette voie, l'église est donc guide et gardienne des hommes, pour ce qui regarde la fin surnaturelle". (Ad Apostolorum Principis).

Qui, mieux que Jésus-Christ, qui a donné jusqu'à la dernière goutte de son sang, peut connaître le poids et la chaleur du sang et de la chair? C'est lui seul qui peut guider l'église militante aujourd'hui par l'intermédiaire de la terre, le pape. Ce Souverain Pontife, priant et souffrant sans cesse pour l'humanité "est la racine de l'Unité de l'église". (Encyclique de Pie IX). Là où est le Pape, là est l'église et ainsi le "Souverain Pontife Romain est le Père de tous les Chrétiens". (Concile de Florence; 694).

Il est notre devoir d'assurer le Pape Jean-Paul II de nos prières ferventes et de notre obéissance filiale pour le défendre contre les attaques directes et indirectes des gens hors de notre belle religion et même de ceux qui travaillent à détruire l'église de l'intérieur.

Sincèrement,

Madeleine Vermette
Aubigny, Manitoba

le 22 novembre 1979

"Des plus bouleversants"

Cher Monsieur Rompré,

J'ai lu l'article sur le Pape Jean-Paul II, dans votre livraison de **LA LIBERTÉ** du 15 novembre. J'ai trouvé cet article des plus bouleversants.

Il est regrettable que votre journal ait décidé de reproduire un éditorial de France. L'attitude des catholiques français ne reflète pas nécessairement celle des catholiques franco-manitobains. Selon mon opinion, cet éditorial constitue une insulte à vos lecteurs. De plus, il est évident que l'auteur n'a aucune notion du rôle du pape dans l'église. Votre insinuation que les déclarations du pape doivent simplement refléter l'assentiment général de l'opinion moderne révèle une ignorance totale du rôle de la papauté. Les principes de la morale ne sont pas déterminés par un concours populaire. Le pape est le gardien de la foi et de la morale.

Je suis convaincu que de tels éditoriaux nuiront à la cause française au Manitoba.

Vôtre,

P.A. Morand, J.C.D.
Curé
Winnipeg, Manitoba

le 29 novembre 1979

cc: Monseigneur Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface et His Eminence, George Cardinal Flahiff, archbishop of Winnipeg.

"Discothèque ouverte"/ "Coup de pouce"



ÉMISSION SPÉCIALE!

SAMEDI, 8 décembre, de 11h à 16h



Marcel et Christian, les pilotes de l'émission

L'émission spéciale "**Discothèque ouverte/Coup de pouce**" sera pilotée par deux animateurs chevronnés de **CKSB: Christian Leroy** et **Marcel Gauthier**.

Christian Leroy donnera la liste des donateurs au "**Coup de pouce**" aux '15 et '45 minutes de chaque heure. Il présentera ensuite le sujet de l'interview à venir avec **Marcel Gauthier** et ses invités.

le SAMEDI 8 DÉCEMBRE
entre 11h et 16h.

UNE COLLABORATION ENTRE

CKSB 1050
&
LA LIBERTÉ

Ceux que vous entendrez:

- à 11h15: **Michel Lagacé**, président du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée.
- à 11h45: **André-Yves Rompré**, rédacteur en chef.
- à 12h15: **Claude Gagné**, responsable de la publicité.
- à 12h45: **Bernard Bocquel**, journaliste.
- à 13h15: **Claire Noël**, membre du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée.
- à 13h45: **Michel Lagacé.**
- à 14h15: **Taïb Soufi**, membre du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée.
- à 14h45: **André-Yves Rompré.**
- à 15h15: **Henri Moquin**, membre du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée.
- à 15h45: **Michel Lagacé** et **André-Yves Rompré.**

Cette émission spéciale est une réalisation de François Pilon

Cinq téléphonistes seront sur place pour remplir des fiches et y inscrire les noms et adresses ainsi que le "**Coup de pouce**" que vous accepterez de verser au journal. (Une facture vous sera expédiée par la poste, afin de vous rappeler votre engagement envers le journal).

Les téléphonistes vous demanderont si vous désirez que votre nom soit mentionné en ondes.

★

237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680
237-8680

"**LE COUP DE POUCE**", ça permet aux lecteurs, par un abonnement de soutien volontaire, de participer directement au financement du journal et de sanctionner la qualité du produit qu'ils reçoivent gratuitement à toutes les semaines.

Jusqu'à date, cette année, nous doublons le "Coup de pouce" de 1979. Plus de détails samedi.